Parc naturel régional des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Richard FIOL

ÉDITO

«

C'est imminent. Peut-être même, lorsque ce rapport d'activités paraîtra, la nouvelle Charte du Parc aura-t-elle été signée par le Premier Ministre et le nouveau Conseil syndical sera-t-il déjà installé. Pour nous tous, élus et équipe du Parc des Grands Causses qui travaillons depuis 2019 à ce projet de territoire, la tentation sera grande d'y voir un aboutissement. En réalité, il s'agira d'abord d'un nouveau départ, riche de promesses.

Car avec la validation de sa Charte, le Parc change pour être plus que jamais fidèle à lui-même. Il va prendre une nouvelle dimension géographique en s'étirant du Sévéragais jusqu'au Lodévois. Il va trouver sa pleine cohérence, symbolique, paysagère, écologique et humaine, en englobant l'intégralité du causse du Larzac par-delà les frontières administratives. Il s'unifie et se renforce, en cette période de bouleversements globaux où nos territoires doivent relever les enjeux de la résilience et de l'adaptation.

Résilience, adaptation : telle est précisément la stratégie majeure définie par notre Charte pour les quinze ans qui viennent. Alors que celle-ci s'apprête en entrer en vigueur, je tiens à saluer les chargés de mission du Parc, les élus, l'ensemble de nos partenaires et les habitants, qui tous ont apporté leur pierre à la co-construction de ce document de référence. Je saluerai plus spécialement Florent Tarrisse, dont le sens de l'anticipation et la force d'entraînement ont été cruciaux. Directeur du Parc depuis 2014, Florent vient de devenir Inspecteur général de l'environnement et du développement durable, illustrant lui aussi l'idée que la validation de la Charte est une nouvelle aventure qui commence. Sébastien Pujol lui succède en ce début 2024, gage là encore d'un changement dans la continuité.

Ce rapport d'activités relate la dernière année complète du Parc avant renouvellement de sa Charte, la dernière aussi du mandat que j'assume. Telles l'itinérance GR®736 Gorges et vallée du Tarn, ces pages dessinent un chemin, celui de notre territoire vers plus de mobilités douces (formidable succès de l'opération Vélicausses !), vers la valorisation des savoir-faire (les filières laine et pierre sèche), vers le réemploi (l'économie circulaire via le Contrat d'objectif territorial) ou encore vers la revitalisation arboricole (la Vallée verte du Tarn). Elles révèlent aussi la forte contribution du Parc à la mise en œuvre des stratégies des Départements, de la Région, du Massif central et des stratégies nationales. Le Parc des Grands Causses travaille en cohérence avec les territoires et la nouvelle Charte le confirmera plus encore !

Excellente lecture à tous,

»

Richard FIOL
Président du Parc naturel régional des Grands Causses, Maire de Nant

Sommaire

AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION
Paysages, Aménagement, Energie & climat, Mobilités
07 > 26

RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ
Gestion et connaissance de l'eau, Assainissement, Forêts et zones humides, Faune et flore
27 > 37

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
Politiques contractuelles, Contrat local de Santé, Plan alimentaire territorial, Attractivité, Patrimoine, Tourisme durable, Randonnée et itinérance
38 > 59

VIE INSTITUTIONNELLE
Données financières, Syndicat mixte
60 > 66

CHARTE 2024-2039

Un périmètre élargi au Larzac héraultais et au Lodévois, un projet commun pour l'adaptation au changement climatique, la préservation des paysages, de la biodiversité et des ressources, la transition écologique des activités : la Charte du Parc des Grands Causses s'apprête à entrer en vigueur. Et, avec elle, la construction collective du territoire de demain.

COMPTE À REBOURS AVANT EXTENSION !

Plusieurs paliers ont été franchis en 2023 pour la future Charte, document de référence et fruit de quatre ans de co-construction.

Le 16 janvier est parvenu le rapport du commissaire enquêteur, qui rend un avis favorable assorti de recommandations pour l'encadrement des projets éoliens et agrivoltaïques et pour la priorisation des enjeux liés à l'eau.

Le 26 juin, dix jours après l'examen final de la Charte par le Ministère de la transition écologique, le conseil syndical du Parc a approuvé ce document de référence.

De juillet à septembre, toutes les collectivités adhérentes et celles du périmètre d'extension ont été sollicitées pour valider la Charte. La démarche a abouti aux délibérations favorables des Départements de l'Aveyron et de l'Hérault, des 9 communautés de communes et des 119 communes.

Le 5 octobre, la Région Occitanie, via sa commission permanente, a donné son approbation finale à la Charte du Parc des Grands Causses.

Tandis que ce rapport d'activités s'imprime, la prise de l'arrêté ministériel renouvelant le classement du Parc naturel régional jusqu'en 2039, donc validant la Charte, semble imminente. Le nouveau conseil syndical, avec pour la première fois des représentants du Lodévois-Larzac, devrait être installé en ce début d'année 2024.

RETROUVEZ ***LA CHARTE DU PARC EN LIGNE***

LES CHIFFRES DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

36
JOURS
du 7 novembre au 12 décembre 2022

12
LIEUX

15
PERMANENCES

71
CONTRIBUTIONS
papier ou numériques

58
CONTRIBUTEURS
particuliers, associations, sociétés, élus et communes

81%
DES PROPOSITIONS RELATIVES AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES
essentiellement à l'éolien

LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

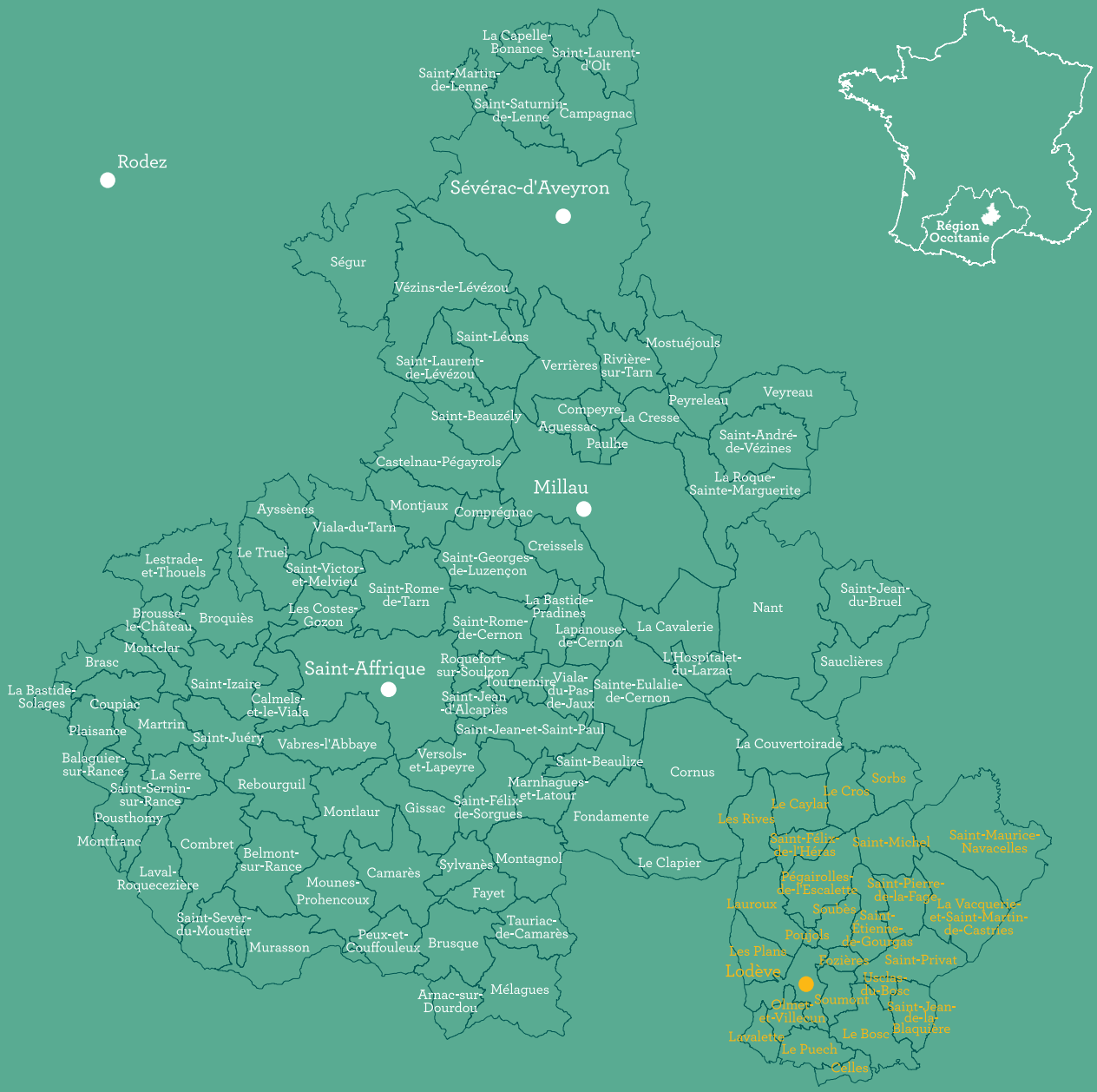

TERRITOIRE HISTORIQUE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

TERRITOIRE DE L'EXTENSION Lodévois-Larzac

LE TEMPO DE LA RÉVISION DE LA CHARTE 2024-2039

2019

1er février
Délibération du syndicat mixte du Parc pour le lancement de la procédure de révision

20 mars
Délibération de la Région Occitanie pour le lancement de la révision

Mars-novembre
Évaluation de la Charte 2008-2022 et concertation publique

5 novembre
Avis d'opportunité du Préfet de Région

2020

Janvier
Lancement de la rédaction du projet de Charte

1er octobre
Comité de pilotage

Octobre à décembre
Délibérations des communautés de communes sur le pré-projet de Charte

4 décembre
Délibération du Conseil syndical pour acter le pré-projet de Charte

2021

Janvier
Annulation de la première visite du Conseil national de la protection de la nature (CNPN)

23 février
Première note de suggestion du CNPN

Du 6 au 8 juillet
Visite du CNPN suivie d'une note le 9 août 2021

12 décembre
Audition par le CNPN, suivie d'un avis favorable avec réserves

2022

12 janvier
Avis favorable de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

1er juin
Avis intermédiaire du Préfet de Région

2022

8 juillet
Dossier déposé auprès de l'Autorité environnementale

21 juillet
Visite des commissaires enquêteurs

3 & 4 octobre
Visite de l'Autorité environnementale

20 octobre
Avis de l'Autorité environnementale

25 octobre
Validation de l'enquête publique par le comité de pilotage

28 octobre
Conseil du Syndicat mixte du Parc avant la procédure d'enquête publique.

Du 7 novembre au 12 décembre
Enquête publique

2023

26 juin
Délibération du conseil syndical pour approbation du projet de Charte après prise en compte de l'examen final du Ministère de la transition écologique en date du 16 juin 2023

Juillet à septembre
Sollicitation des collectivités territoriales pour valider la Charte et délibérations favorables de toutes les adhérents : départements (2), communes (119) et communautés de communes (9).

20 octobre 2023
Approbation finale par la commission permanente de la Région Occitanie du projet de Charte du PNR des Grands Causses
Arrêté ministériel en attente au moment de la rédaction de ce rapport d'activité.

2024

Premier semestre
Installation du nouveau Conseil syndical et bureau du Parc naturel régional des Grands Causses.

ATLAS DES PAYSAGES

L'ATLAS DES PAYSAGES SUR LA TOILE

La vallée du Tarn, les gorges de la Vis, les monts de Lacaune, l'avant-causse de la Serre ou encore les collines du Salagou : ces unités paysagères n'auront plus de secret pour vous après consultation en ligne de l'Atlas des Paysages du Parc des Grands Causses. Réalisé dans le cadre de la révision de la Charte, ce précieux document valorise et résume les connaissances paysagères du Parc sur un support grand public.

L'Atlas identifie 33 unités paysagères et les décrit avec précision. Physionomie, relief, végétation, empreinte agricole, cours d'eau, patrimoine bâti, habitat : les principales composantes des paysages s'y égrènent.
Outil de lecture paysagère, cet Atlas éclaire aussi les enjeux à relever pour la préservation de ces unités si spécifiques et si diverses. Cet atlas numérique est accessible en un clic sur **atlas-paysages.parc-grands-causses.fr**. Le format web vous offre la possibilité de visualiser des cartes et de zoomer pour une lisibilité maximale.

N'hésitez pas à surfer sur cet Atlas qui, au passage, met en lumière toute la cohérence paysagère de l'extension au Lodévois-Larzac.

RETROUVEZ L'ATLAS WEB DES PAYSAGES EN LIGNE

Une autre vie s'invente ici !

PÔLE
AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION

Outre l'engagement de la dernière phase d'approbation de la Charte du territoire classé PNR, l'année 2023 a été marquée par plusieurs démarches qui vont structurer les politiques publiques territoriales des années à venir : l'approbation du premier plan d'actions en faveur de l'économie circulaire, le lancement du futur modèle d'occupation des sols, l'élaboration d'un Plan paysage sur la vallée du Tarn (vallée verte) et l'ouverture du champ d'actions de la SEM Causse Energia sur toutes les EnR. 2023 a aussi été marquée par la réalisation de nombreux projets notamment un service de location longue durée de VAE sur les 3 principaux pôles urbains, l'aboutissement du chantier expérimental d'un mur de soutènement en pierres sèches à Peyreleau, le parc solaire de la Cavalerie avec 40% du capital détenu par les collectivités... Ceci a été possible grâce aux appels à projets gagnés, aux financements obtenus et à tous nos partenaires : communes, communautés de communes, département, associations, entreprises... Notre pôle intervient également tout au long de l'année auprès des collectivités (SIG, paysage, énergie...) et des habitants (guichet Rénov'occitanie) pour des accompagnements de projets.
Je tiens à remercier l'équipe du pôle pour son implication et son dynamisme qui ont permis la réalisation de l'ensemble de ces missions. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux chargés de mission : Sylvain (Guichet Rénov' Occitanie) et Alexandra (SEM Causse Energia) alors que Imane, Lucas et Rémy sont partis pour de nouveaux défis.
Je vous laisse découvrir en détails les actions 2023 qui annoncent une année 2024 tout aussi riche et dynamique.

Directeur général adjoint
ARNAUD SANCET
05 65 61 46 65 - 06 40 88 56 13
arnaud.sancet@parc-grands-causses.fr

PÔLE AMÉNAGEMENT, PAYSAGE & ÉVALUATION

LUCAS PEYROTTES
Chargé de mission énergies renouvelables
05 65 61 46 69 - 06 70 42 06 04
lucaspeyrottes@parc-grands-causses.fr
DÉPART JUIN 2023

JEAN-FRANÇOIS RAYMOND
Chargé de mission SIG, signalétique et évaluation
05 65 61 43 56 - 06 70 43 10 27
jean-francois.raymond@parc-grands-causses.fr

FABIEN DAUNAS
Chargé de mission aménagement et paysage
05 65 61 43 16 - 06 70 44 70 31
fabien.daunas@parc-grands-causses.fr

ROMAIN MUTHS
Conseiller Rénov'Occitanie
05 65 61 43 51 - 06 73 54 42 34
romain.muths@parc-grands-causses.fr

CLARA STEYER
Chargée de mission mobilité
05 65 61 43 10
clara.steyer@parc-grands-causses.fr

ANNE-MARIE LANDES
Conseillère Rénov'Occitanie
05 65 61 43 51 - 06 72 16 98 96
anne-marie.landes@parc-grands-causses.fr

JOHANNA GRAZIDE ABADIE
Conseillère en énergie
06 77 57 96 16
johanna.grazide@parc-grands-causses.fr

MANON LILAS
Chargée de mission économie circulaire et transition écologique
05 65 61 43 16 - 06 40 83 84 47
manon.lilas@parc-grands-causses.fr

IMANE ZOUMANE
Conseillère en énergie
06 73 90 15 29
imane.zoumane@parc-grands-causses.fr
DÉPART MAI 2023

AMÉNAGEMENT

PLAN PAYSAGE VALLÉE VERTE : LE PROJET MÛRIT

La vallée du Tarn se protège et se réinvente ! Proposé par le Parc des Grands Causses, le plan paysage « Vallée verte » entend protéger une biodiversité d'exception, préserver la richesse paysagère de la vallée, soutenir l'arboriculture, faire de la vallée une destination d'excellence pour la pleine nature et renforcer la cohésion pour un meilleur cadre de vie, sur un bassin de 160 km² qui se déploie sur 16 communes, de Peyreleau au Viala-du-Tarn, de la sortie des Gorges au seuil des Raspes. Ce projet, qui bénéficie d'aides financières dans le cadre d'un appel à projets du Ministère de la transition écologique, mobilise un large éventail d'acteurs de la vallée, communes, coopératives, arboriculteurs...

Réalisation d'un diagnostic, mise en place d'un comité de pilotage et de groupes de travail, communication : le Plan paysage « Vallée verte » est bel et bien engagé. Il donne lieu à des échanges fructueux avec les institutions partenaires (communautés de communes Millau Grands Causses et Muse & Raspes du Tarn, Syndicat mixte du bassin versant Tarn amont, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron) et organismes (Dreal, Safer...), avec des arboriculteurs, avec le collectif « Nous voulons des coquelicots », l'APABA, l'association des Faïsses du Lumenson ou encore le CAUE.
Le plan paysage vise à adapter l'arboriculture de la vallée au changement climatique et à accentuer l'attractivité de son cadre de vie, par exemple à travers une politique zéro phyto. Il entrecroise des thématiques telles que le foncier agricole, la ressource en eau, la transition agroécologique et climatique des arboriculteurs, l'aménagement d'aires d'accueil, la conciliation des usages de la rivière, le développement de liaisons douces, la réhabilitation de l'espace public et de l'habitat, la réhabilitation des faïsses et du patrimoine bâti emblématique.

BUDGET

50 000€

FINANCEMENT

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie

La Région Occitanie Pyrénées • Méditerranée

Parc naturel régional des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici

L'EXEMPLE BIOVALLÉE

Le 19 octobre, le Tarn a puisé dans le Rhône... une source d'inspiration ! L'expérience de la Biovallée, dans la Drôme, a été présentée par le directeur de l'association éponyme, Yannick Régnier, à l'invitation du Parc. Organisée dans un lieu symbolique de la vallée du Tarn, la boutique de produits de pays et restaurant du Mas de Compeyre en pleine renaissance, cette soirée a recueilli une très belle affluence.
S'étirant entre le Vercors et la Drôme provençale, la Biovallée a vu l'émergence d'une coopérative de plantes à parfum aromatiques et médicinales, puis d'une filière locale pour leur transformation, qui constitue un véritable vivier d'emplois locaux. Yannick Régnier a décrit dans le détail cette vallée nourricière qui accueille des initiatives nouvelles et vertueuses en essayant sans cesse de s'adapter au changement climatique et à la réduction de la ressource en eau. Un exemple stimulant pour les acteurs du plan paysage « Vallée verte » !

ABRI DE TROUPEAU MODULABLE, PHASE 2

Après la réalisation du prototype au Gaec du Liquier à Nant, un bilan a été dressé pour envisager des améliorations notamment pour réduire la quantité de matériaux nécessaire à la construction de l'abri.

Dans cette perspective, un projet de travail collaboratif avec le CRITT Bois et le lycée professionnel des métiers du bois et de l'habitat d'Aubin a été mené pour redéfinir le protocole d'étude. Une nouvelle piste de partenariat est envisagée avec l'INRAe et son site de la Fage sur le plateau du Larzac. Imaginé par le Parc des Grands Causses, l'abri de troupeau modulable est une solution durable pour l'activité agropastorale. Il répond à des objectifs de bonne intégration paysagère du bâti, de bien-être et de protection des ovins, de valorisation de la forêt locale et de gestion des milieux naturels.

ACCOMPAGNEMENTS DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Sous portage public, privé ou associatif, dans les domaines du tourisme, des équipements ou des espaces publics, plus de 40 projets d'aménagement, de réhabilitation ou d'intégration paysagère ont été accompagnés par le Parc en 2023 (conseils, AMO…)

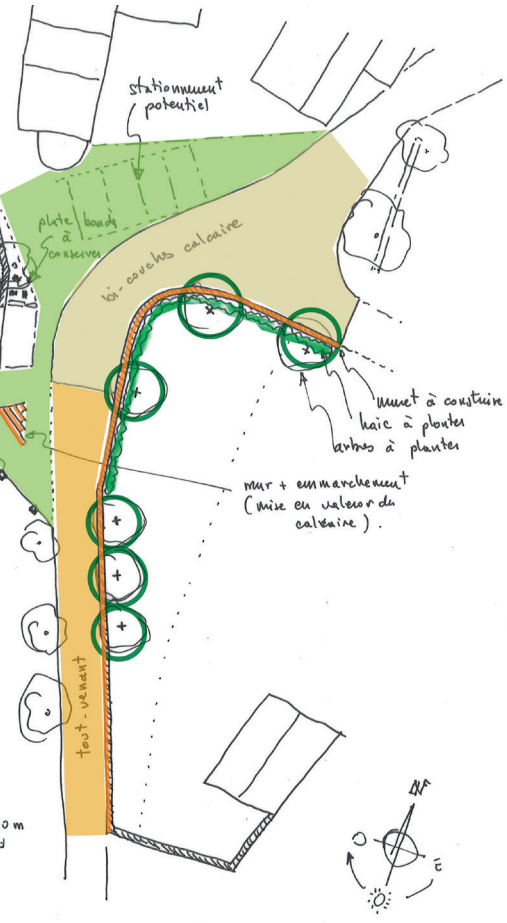

VOLET AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

- **L'Hospitalet-du-Larzac** : intégration d'une centrale solaire photovoltaïque au sol.
- **Rivière-sur-Tarn** : au camping de Peyrelade, conseils pour l'amélioration de l'accueil.
- **Saint-Rome-de-Tarn** : assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la base de loisirs. Diagnostic du village vacances avant réhabilitation.
- **Saint-Victor, Lauras et Millau** : travaux de ligne haute tension (RTE).
- **Vabres-l'Abbaye** : enfouissement de réseaux aériens.

VOLET ÉQUIPEMENTS

- **Combret-sur-Rance** : projet de requalification d'un bâtiment en salle socioculturelle, structuration des espaces limitrophes (liaisons, parking, équipements sportifs et de loisirs).
- **Mostuéjouls** : intégration de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes. Choix d'implantation pour la création d'une réserve de défense des forêts contre les incendies (DFCI).
- **Peyreleau** : projet d'implantation de serres pour plantes aromatiques.
- **Saint-Affrique** : intégration d'un local de maraîchage.
- **Verrières** : intégration d'un projet de photovoltaïque au sol.

VOLET PATRIMOINE BÂTI ET RESTAURATION

- **La Couvertoirade** : restauration d'une calade.
- **Nant** : projet de réhabilitation d'une maison et de ses dépendances en gîtes.
- **Saint-Georges-de-Luzençon** : réutilisation de pierres de taille de la chaussée dans les aménagements paysagers.

VOLET URBANISATION

- **Campagnac** : requalification de deux espaces publics.
- **Mostuéjouls** : assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'opération Cœur de village.
- **Saint-Félix-de-Sorgues** : végétalisation et désimperméabilisation en lien avec l'opération Cœur de village.
- **Sauclières** : suivi de l'opération Cœur de village.
- **Sévérac d'Aveyron** : suivi de l'opération Cœur de village.
- **Verrières** : projet de lotissement à Vézouillac, aménagement de la rue et de la placette à Randels.

Plus de 40 projets d'aménagement accompagnés

VOLET PLANTATIONS, ESPACES VERTS, DÉSIMPERMÉABILISATION

- **L'Hospitalet-du-Larzac** : désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école.
- **La Couvertoirade** : choix des essences pour la plantation d'une haie à La Blaquèrerie.
- **Millau** : conseils pour plantations sur quatre parcelles des coteaux de la Pouncho d'Agast.
- **Peyreleau** : plantation d'un verger dans le lotissement.
- **Roquefort** : projet de végétalisation des espaces publics requalifiés.
- **Saint-Affrique** : projet de végétalisation des rues et espaces publics.

VOLET PARTENARIATS/PROJETS PAYSAGERS

- Pour la résilience des espaces publics, réflexion sur la palette végétale à utiliser localement et sur les méthodes et choix techniques de désimperméabilisation des sols.
- **Opération Grand Site du Cirque de Navacelles** : engagement du Parc dans la participation au programme d'actions.
- **Opération Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses** : contributions aux documents de gestion, participation à la visite ministérielle en vue du classement.
- **Opération Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze** : participation au nouveau programme d'actions.
- Projet de coopération entre l'association Biovallée (Drôme) et le Parc.

VOLET COMPENSATIONS AGRICOLES

Sur la commune de Saint-Victor, dans le cadre de la convention RTE du 16 juin 2022 :

- Étude préalable des friches agricoles et pré-ciblage de 10 zones potentielles, pour compenser la perte de terres agricoles des travaux du transformateur.
- Diagnostic des haies à créer ou renforcer autour du site du poste de transformation et ajustement de l'étude paysagère.
- Proposition de plantation de haies sur 530 m linéaires autour du poste de transformation et ajustement.
- Programmation de la phase 1 à l'hiver 2023-2024 : préparation du sol, paillage à partir de laine de mouton, plantation d'essences champêtres labellisées « Végétal local ».

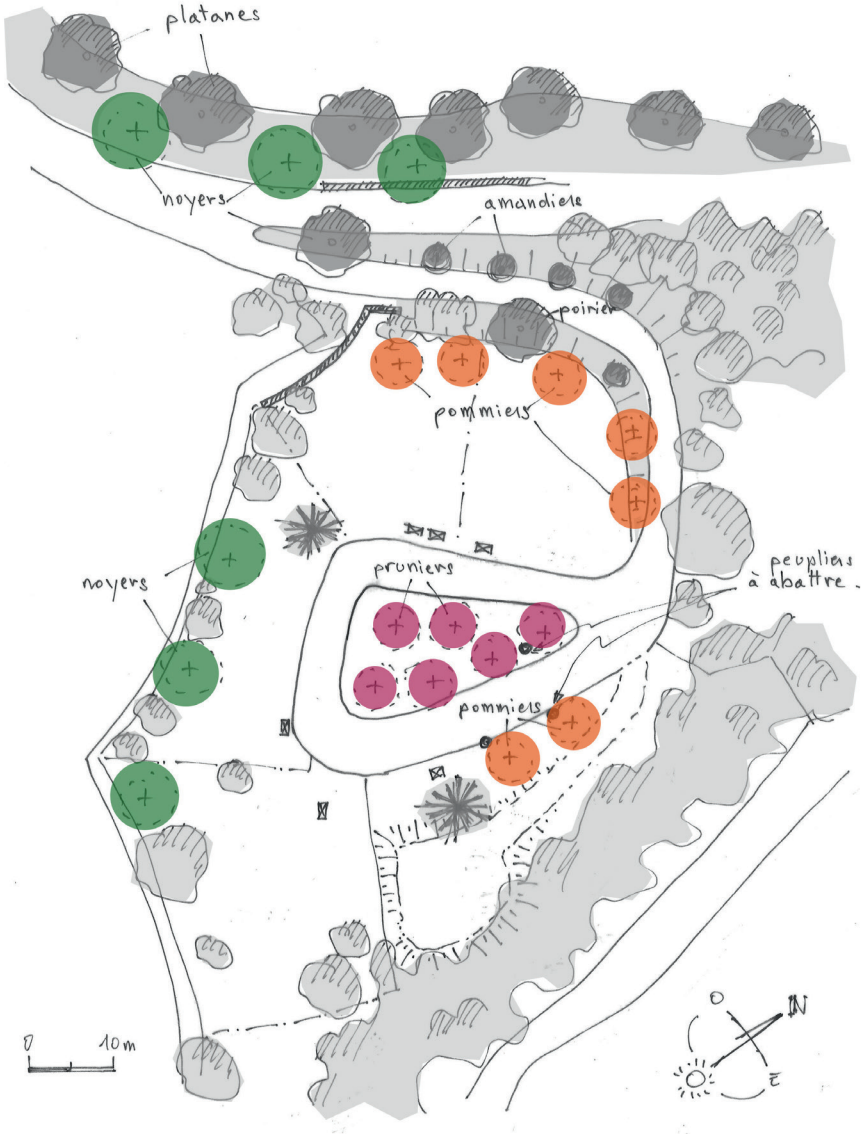

AVEC L'OBSERVATOIRE, LES ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES À VUE D'ŒIL

L'Observatoire photographique du paysage permet, grâce à des prises de vue sous un angle et selon un cadrage identique, de visualiser l'évolution paysagère de 19 sites présélectionnés en fonction des enjeux du territoire et de la Charte du Parc.
Les données recueillies viennent alimenter une base de données de la DREAL. En 2023, la campagne photographique a été reconduite. Simultanément, les rubriques référencées dans la bibliothèque DREAL et les thématiques fortes de la Charte du Parc ont été mises en compatibilité, pour une bonne harmonisation des approches.

LA FILIÈRE PIERRE

A Peyreleau, le virage de la pierre sèche est bien pris !

Un mur en pierres sèches assisées borde désormais un virage de la route D29 à Peyreleau, entre vallée de la Jonte et Causse Noir. Long de 35m, haut de 2m, cet ouvrage de soutènement a été construit par des artisans locaux sous l'égide du Parc, du Département de l'Aveyron avec l'appui d'Aveyron Ingénierie, des Artisans bâtisseurs en pierres sèches (ABPS), de l'École nationale des Ponts et Chaussées. Les matériaux calcaires sont d'extraction locale : ils proviennent du Causse de Sauveterre.
Ce chantier, mené à bien dans des délais records entre septembre et mi-octobre, est une première réalisation pour la valorisation de la filière pierre impulsée par l'InterParcs Occitanie. Un an plus tôt, des tests de solidité avaient été effectués à l'Espinas, en Lozère, sur la plateforme nationale de recherche sur la pierre sèche.
Ce programme a été présenté en juin aux Journées nationales de la Maçonnerie qu'organise l'école centrale de Lyon, mais aussi en février 2024 à Mende.

BUDGET
90 000€
FINANCEMENT

AVEYRON LE DÉPARTEMENT
Région Occitanie Pyrénées • Méditerranée
Laubapro
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Parallèlement, la commune de Verrières, en partenariat avec le Parc et l'association des Faïsses du Lumenson, a accueilli un chantier-école en juillet, ainsi que des chantiers participatifs mensuels, pour la reconstruction de murs en pierres sèches, avec la participation financière de la DREAL à hauteur de 4 000 €.

MICRO-CARRIÈRES : « DES RACINES ET DES AILES » CREUSE LE SUJET

Au début puis au printemps de 2023, une extraction de lauzes (30 mètres cubes au total) s'est poursuivie sur le Causse du Larzac, au Pinel, pour un chantier de jasse au Caylar. Les travaux ont donné lieu à une visite du Service départemental de l'architecture et du patrimoine et de la DREAL, ainsi qu'à une présentation par le Parc auprès d'étudiants. Le chantier n'a pas manqué de recueillir l'attention de l'émission « Des racines et des ailes » : une équipe de tournage a rencontré deux artisans lauziers couvreurs, Nicolas Sévérac et Yoann Latrouite, pour un épisode consacré à la lauze calcaire du Larzac et à l'expérimentation de micro-carrières. De quoi donner des ailes à cette filière renaissante qui retourne aux racines de l'architecture caussenarde !

ATELIER FÉDÉRATION DES PARCS HORS LES MURS

ATELIERS HORS LES MURS : L'UNIVERSITÉ RURALE

Avec les ateliers hors les murs de la Fédération des parcs, des étudiants vivent une expérience professionnelle de terrain, au service de villages qui bénéficient de leur expertise et de leurs suggestions. Une véritable rencontre en faveur de la revitalisation du milieu rural.

Dès 2022, Coupiac et Saint-Izaire ont étrenné cette opération-pilote. Elles ont accueilli 20 étudiants de l'université Paul-Valéry de Montpellier, en master Gestion des territoires et développement local ou en Projet d'aménagement et perspective territoriale. Ces étudiants ont travaillé, au gré d'entretiens et d'ateliers sur place, sur l'attractivité des communes face à la problématique du vieillissement. Ils ont émis leurs propositions aux élus, techniciens et habitants début février. Parmi celles-ci : des projets de logements pour les seniors, la création d'espaces de coworking et de éco-hameaux, la mise en réseau des habitants et du tissu associatif à travers le covoiturage notamment, le fleurissement des centres bourgs, le confortement des aménagements publics.

Les perspectives ainsi dessinées ont fait l'objet d'une exposition, durant l'été, dans les châteaux de Coupiac et de Saint-Izaire.

Un chemin de randonnée reliera bientôt ces deux édifices, ainsi que l'évêché de Vabres-l'Abbaye. Ce projet a été suggéré par les étudiants, au bénéfice des mobilités douces et du tourisme durable. Il est en cours de réalisation.

Saint-Rome-de-Tarn, centre d'étude

Le deuxième « hors les murs » a commencé en septembre 2023 : cette fois, c'est Saint-Rome-de-Tarn qui accueille des étudiants en master, amenés à examiner les potentialités locales en matière de tourisme et d'agritourisme. Deux domaines pour lesquels Saint-Rome ne manque pas d'atouts, avec sa base nautique et de loisirs, la récente itinérance GR®736 Gorges et vallée du Tarn, le village vacances RATP en cours d'acquisition par la commune, les « faïsses » (anciennes terrasses cultivables) ainsi que plusieurs producteurs fermiers et maraîchers. Là encore, la problématique du vieillissement a été prise en considération, donnant lieu à un entretien avec le directeur de l'EHPAD saint-romain.

Les étudiants, dont la promotion est parrainée par le directeur du Parc des Grands Causses, Florent Tarrisse, doivent présenter le fruit de leurs travaux au printemps 2024. D'ores et déjà, une intervention a eu lieu en novembre à l'université Paul-Valéry, lors d'une rencontre entre acteurs et chercheurs du Lagam, laboratoire de géographie et d'aménagement.

BUDGET

14 000€

FINANCEMENT

UN « ÉTAT ZÉRO » DES ESPACES EN VUE DE L'OBJECTIF ZAN

ZAN : zéro artificialisation nette. Les collectivités sont déjà familiarisées avec ces trois initiales mais beaucoup moins avec la démarche ! Le Parc des Grands Causses leur prépare le terrain.

Le Syndicat mixte a remporté un appel à manifestation d'intérêt qui lui permet de financer un nouveau référentiel d'occupation des sols. Il va ainsi actualiser ses données et ses connaissances en matière d'utilisation de l'espace au sein de son périmètre. Le diagnostic antérieur avait été réalisé pour la définition de la Trame verte et bleue et pour l'Atlas des paysages, il y a plusieurs années.

Après marché public, le bureau d'études héraultais Alisé Géomatique, spécialisé dans la production de données géographiques, a été retenu pour cette mission. Cela permettra par la suite au Parc d'analyser l'évolution de l'artificialisation de l'espace sur les dix dernières années, ainsi que les dynamiques des milieux naturels. Dans la continuité, il est demandé au bureau d'études d'identifier les zones délaissées dans l'espace rural, les friches industrielles et artisanales dans la trame urbaine, ou encore les espaces en voie de reforestation. Objectif : identifier des zones possibles de compensation de l'artificialisation, pour viser l'objectif ZAN en cohérence avec l'objectif Zéro perte de biodiversité.

Le référentiel sera mis en conformité avec la nouvelle méthodologie de l'OSGE (occupation des sols à grande échelle). Le Parc des Grands Causses va ainsi disposer de son propre outil pour atteindre l'objectif ZAN fixé par la loi Climat & Résilience et renseigner les communautés de communes sur leur potentiel de développement en termes de densification comme de renaturation des espaces.

BUDGET

190 000€

FINANCEMENT

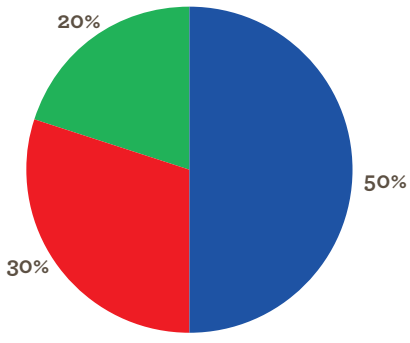

VIGIFONCIER, L'OUTIL DE VEILLE TOUS TERRAINS

Vigifoncier démontre toute son utilité ! Cet outil, recommandé par le Parc à toutes ses communes membres, fournit des informations en temps réel sur le marché du foncier agricole, les transactions effectuées, les enjeux écologiques. Forte de ces indications, la mairie de Comprégnac a postulé à un appel à candidature de la Safer pour une exploitation de 73 ha sur laquelle elle a identifié 27 ha de parcelles localisées sur des espaces sensibles ou à vocation publique : Znieff, périmètre de protection de captage, zone agricole protégée, berge du Tarn, emprise de chemins de randonnée.
Avec le consentement du repreneur de l'exploitation agricole, la commune a acquis 3,3 ha englobant les bords de berge, le périmètre de protection d'eau potable ainsi qu'une caselle à valeur patrimoniale.
Avec l'aide du Parc, la commune comprégnacoise a obtenu une subvention de l'Agence de l'Eau via le syndicat mixte du bassin versant Tarn amont. Sa démarche a été présentée lors d'une journée de l'Agence de l'Eau en avril à Saint-Rome-de-Cernon.

BUDGET

10 000€

FINANCEMENT

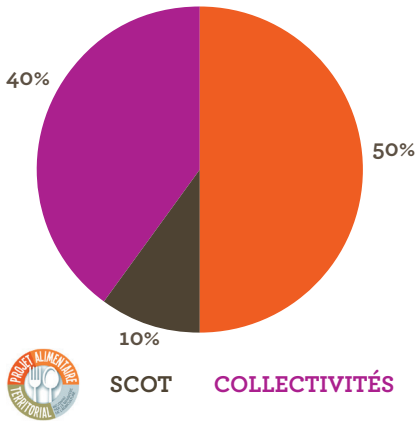

LE SUIVI DES PLUI

En appui aux techniciens et élus des collectivités locales, le Parc a suivi l'élaboration des PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) des communautés de communes :
• **Monts Rance et Rougier**, pour les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement écrit et cartographique, avant avis sur le projet arrêté
• **Des Causses à l'Aubrac**, pour une réunion sur le Projet d'aménagement et de développement durable à l'été
• **Lodévois-Larzac**, pour une réunion sur le projet arrêté, fin juin.
Il a également suivi les révisions des PLUi des intercommunalités Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, Millau Grands Causses, Larzac Vallées.

EN RÉSEAUX

Le Parc des Grands Causses participe à la vie des réseaux. En plus de ses relations constantes avec l'Ipamac (parcs du Massif central), il a contribué à une journée thématique de la DREAL, « Le paysage comme médiateur », et s'est investi auprès de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux, dans la commission Urbanisme paysage climat & énergie.

AU PARC, UNE MISSION MULTI-CARTES

Le cartographe du Parc des Grands Causses ne laisse aucun travail en plan ! En 2023, une fois finalisé le Plan de référence de la nouvelle Charte, il a œuvré sur près de 130 projets. En voici un florilège : la carte de l'évolution démographique, les cartes de l'intercommunalité, l'identification des friches agricoles potentielles, la carte des projets éoliens au regard des protections paysagères, la carte des caves bâtardes réparties par unités paysagères, ou encore la carte des zones incendiées. Sans oublier la carte des circuits de gravel à l'attention des Assises du Vélo, la carte des panneaux d'interprétation implantés sur le territoire, une carte d'un réseau d'alimentation en eau potable à Mostuéjouls, la carte des surfaces à enjeux de biodiversité sur Monts Rance et Rougier… Autant de documents essentiels qui permettent de visualiser l'état des lieux du territoire et de partager les connaissances.

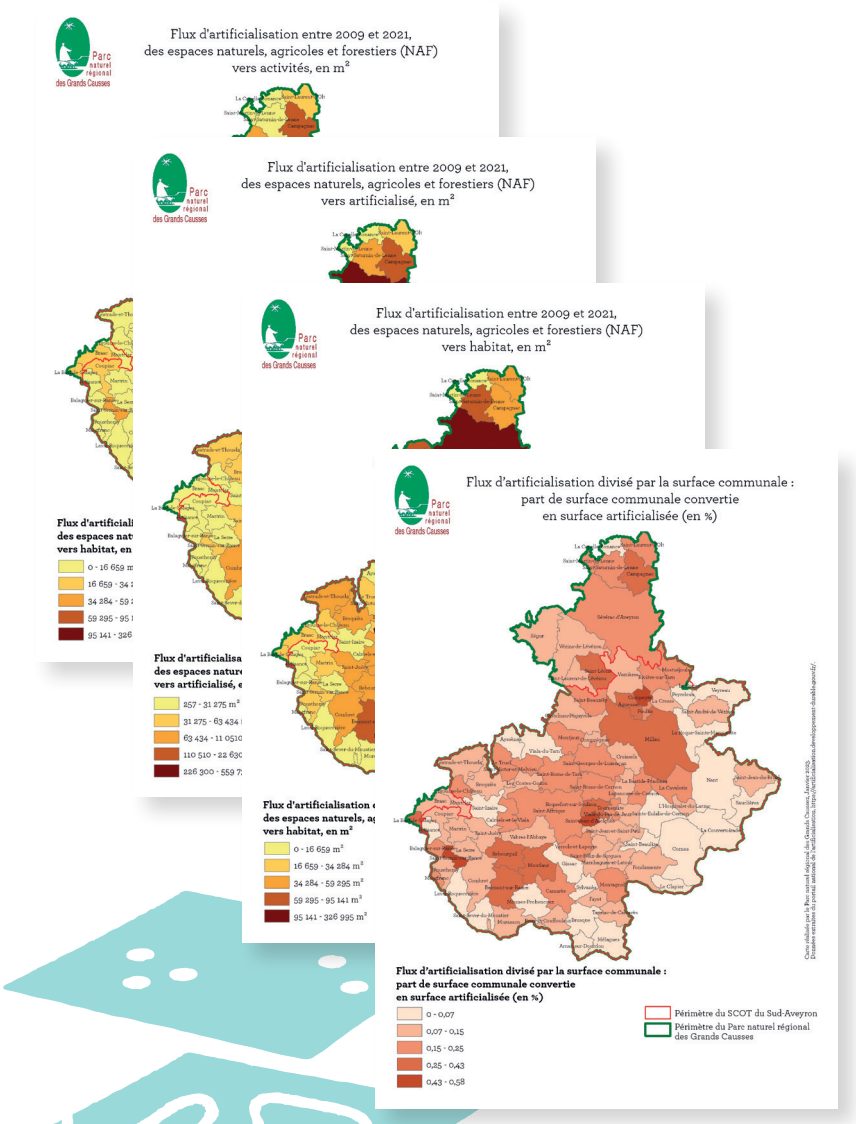

AVIS SUR DOSSIERS

Les parcs naturels régionaux ont vocation à émettre des avis sur nombre de documents de planification et d'aménagement, pour lesquels ils doivent obligatoirement être consultés, et sur tous les projets envisagés sur son territoire et soumis à une évaluation environnementale.

En 2023, le Parc des Grands Causses a rendu des avis sur :

- *le projet des Bains de Sylvanès*
- *le plan simple de gestion de Montpellier-le-Vieux, en lien avec la Mission interservices de l'aménagement et des paysages*
- *un projet photovoltaïque à La Cavalerie et des projets de parcs éoliens, dont celui de Lascombe à Broquiès*
- *les plans locaux d'urbanisme intercommunaux de Millau Grands Causses et Monts Rance et Rougier*
- *des défrichements pour l'installation de la SPA à Aguessac.*

ÉNERGIE & CLIMAT

LE CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT)

Via le contrat d'objectif territorial, l'ADEME accompagne le Parc des Grands Causses dans ses actions de transition écologique. Ce contrat se traduit par une dotation de 350 000€ sur quatre ans. Il a rendu possible la création, au Parc, d'une nouvelle mission dédiée à l'économie circulaire. Modèle vertueux et responsable, l'économie circulaire consiste en la production durable de biens et de services, selon une utilisation économe des ressources disponibles et une gestion exemplaire des déchets.

Voyage d'étude économie circulaire à Albi

Filature Colbert à Camarés

Le premier trimestre de 2023 a vu l'émergence d'une stratégie et la co-construction d'un plan d'actions territorial pour l'économie circulaire. La réflexion a été nourrie par un voyage d'étude auprès de l'agglomération du Grand Albigeois et par deux ateliers réunissant une cinquante d'interlocuteurs aux profils variés. Dans la continuité, le Parc a redoublé d'initiatives pour insuffler une dynamique d'économie circulaire sur son territoire :
D'avril à novembre, une étude mutualisée a permis d'élaborer les Programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) des cinq communautés de communes intégralement incluses dans le périmètre actuel du Parc. Ces PLPDMA, qui comprennent un socle d'actions commun aux cinq intercommunalités et des actions spécifiques sont en voie de finalisation. Une demande collective de subvention a été formulée auprès de la Région, pour des renforts humains au sein des intercommunalités, dédiés à la prévention et à la gestion des déchets.

UN PROJET QUI CIRCULE AUTOUR DE LA LAINE

L'accent a été mis sur une fibre naturelle et une ressource foisonnante en sud-Aveyron : la laine. Outre deux voyages d'étude en mai et novembre, un accompagnement a été apporté à la filière locale par le développement d'outils structurants comme la Filature Colbert à Camarès (production, paillage, isolant à base de laine locale).
Le Parc appuie, techniquement et financièrement, le processus de caractérisation de l'isolant, dans la perspective de sa commercialisation pour des chantiers de rénovation énergétique et de construction. Il a aussi porté un audit qui a permis d'identifier des orientations stratégiques pour la filature.
En parallèle de cet accompagnement spécifique, des éleveurs aux artisans en passant par les transformateurs, une quinzaine d'acteurs investis dans la valorisation de la laine ont participé à deux réunions, en mars et septembre. Au programme : tissage... de liens, mise en réseau et structuration progressive de la filière laine sur le territoire. Le Parc a associé l'ADEFPAT à cette démarche de réflexion.

Mais encore...

L'économie circulaire réside aussi dans la **prévention et la gestion des biodéchets**. Le Parc a conseillé deux **grands événements estivaux**, les Natural Games et Millau en Jazz, sur ce volet. Dans le prolongement, il entend proposer une réponse collective aux besoins des organisateurs attentifs à l'empreinte écologique de leur événement. Un premier atelier de travail a été organisé en décembre.

L'atelier Les Deux Mains à Millau (réparation et réemploi de matériel électronique et électroménager), la cité des insectes Micropolis, le collectif Snooz !, les associations Causses Compost, Tremplin pour l'Emploi, Emmaüs Millau, **ont également été accompagnés**.

La détection et la mise en œuvre de synergies inter-entreprises (autrement appellées démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT)) constituent l'un des chantiers majeurs à venir en matière d'économie circulaire.

Assises européennes de l'énergie à Bordeaux

CLIMAT AIR ENERGIE : UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOUS DEUX BONNES ÉTOILES

Larzac Vallées, Millau Grands Causses, Monts Rance et Rougier, Muse et Raspes du Tarn, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons sont les cinq intercommunalités saluées pour leur engagement en faveur de la sobriété énergétique, des mobilités douces et alternatives, des énergies renouvelables, de la sensibilisation à une agriculture durable. Toutes démarches engagées dans le cadre de la stratégie de transition écologique du Parc des Grands Causses.
Richard Fiol, président du Parc, et Jérôme Mouriès, président de Muse et Raspes du Tarn, ont été les ambassadeurs du territoire lors de la remise du label en mai à Bordeaux lors des Assises européennes de l'énergie. **À savoir** : avec 5 512 habitants, la communauté de communes Muse et Raspes du Tarn est la plus petite collectivité de l'hexagone ainsi labellisée !

Avec une production d'énergie renouvelable couvrant 73% des besoins locaux, le Parc se rapproche de son objectif d'équilibre énergétique. C'est l'un des enseignements du bilan à mi-parcours du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Ce bilan souligne à la fois le succès d'actions fortes (le déploiement de réseaux de chaleur et chaufferies bois-biomasse, de l'autopartage, des nouvelles mobilités...) et les efforts nécessaires pour relever l'ambition du territoire en matière de sobriété énergétique et de résilience au changement climatique.

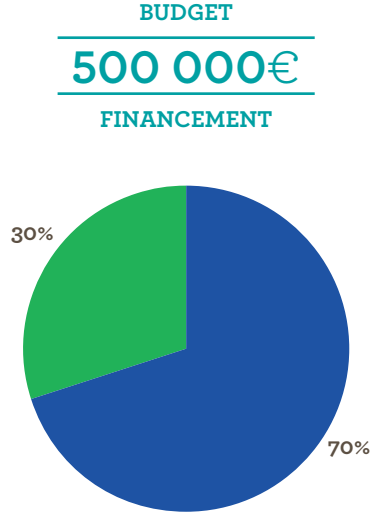

TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Parc naturel régional des Grands Causses Une autre vie s'invente ici

Voyage d'étude économie circulaire à Albi

La phase de mobilisation des entreprises et de détection sera conduite courant 2024.

Ateliers de réparation participatifs, les **Repair cafés** sont des maillons de proximité en faveur du lien social et de l'économie circulaire. Le Parc a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt TIMS (French Mobility) pour déployer des repair cafés dès 2024 dans les communes les plus éloignées de Millau et Saint-Affrique.

D'autres projets en germe :
- le développement du réemploi dans le BTP via l'accompagnement d'un chantier pilote et la sensibilisation des professionnels
- l'accompagnement des communautés de communes dans l'intégration de critères durables dans la commande publique, à travers des ateliers thématiques
- des ateliers de sensibilisation à l'économie circulaire dans les écoles
- un atelier à destination des hébergeurs touristiques autour de la gestion différenciée des espaces verts
- "Causons compost"

TRAJECTOIRE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE PARC ACCÉLÈRE

Le territoire ne manque pas de TACCT. Comprenez : « Trajectoire d'adaptation au changement climatique ». Le Parc a candidaté avec succès à cet appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME. D'un montant de 42 000€, l'enveloppe obtenue permet d'anticiper la refonte du PCAET en engageant dès maintenant des opérations comme la désimperméabilisation des cours d'école, la création d'îlots de fraîcheur urbains, la gestion des espèces exotiques envahissantes. Lauréat en octobre, le Parc lancera en 2024 la démarche TACCT pour affiner la stratégie territoriale en matière d'adaptation au changement climatique.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : TRAVAUX TOUS AZIMUTS

Trois arbres, Merisier, Charme et Peuplier, désignent des appels à projets pour la rénovation énergétique dans trois... branches d'activités. Respectivement : les établissements de santé, les écoles, les équipements publics culturels. Des fonds sont alloués à des études techniques, mesures de consommations et travaux. Voici un tour d'horizon des chantiers 2023.

AAP MERISIER

◆ **École de Saint-Rome-de-Tarn** : isolation et réalisation d'une chaufferie commune avec d'autres bâtiments publics.

◆ **École Jean-Moulin à Sévérac-d'Aveyron** : remplacement des menuiseries, du système de chauffage (une chaudière à granulés alimentera l'ensemble du bâtiment qui accueille aussi l'école de musique et un atelier), du système de ventilation, des éclairages. Objectif : 56% de réduction de la consommation en énergie.

◆ **École de Recoules à Sévérac-d'Aveyron** : ventilation mécanique pour la qualité de l'air intérieur, éclairages led, remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés, installation d'un réseau de distribution secondaire dans les logements.

◆ **École de Saint-Jean-Saint-Paul** : isolation des murs, mise en accessibilité des toilettes.

◆ **École de Fondamente** : isolation par l'extérieur et plancher bas, remplacement des menuiseries. A venir : la réhabilitation d'un bâtiment en maison de santé et cantine scolaire, avec chaufferie bois commune. Objectif : 55% de diminution de la consommation en énergie.

Plusieurs mairies, écoles et piscines ont fait l'objet d'audits énergétiques à Campagnac, Coupiac, Millau, Montlaur, Plaisance, Saint-Laurent-d'Olt, Saint-Rome- de-Cernon, Sévérac-d'Aveyron.
L'appel à projets Merisier va aussi financer des frais de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du complexe sportif des 12 Étoiles à Saint-Affrique, où d'importants travaux de performance énergétique sont prévus.

Hors financement ACTEE, treize autres projets de rénovation ont été accompagnés en termes d'ingénierie en 2023. Ils concernent l'école de L'Hospitalet-du-Larzac, la mairie et un logement à Coupiac, les logements communaux de La Romiguière au Truel, la salle des fêtes et le chauffage de la piscine au Truel, l'école et la salle des fêtes de Murasson, la mairie de Plaisance, la salle des fêtes et le centre nautique de Saint-Affrique (pour le financement desquels la Ville et l'intercommunalité se sont engagées auprès du Sieda dans un dispositif d'intracting mutualisé), les bureaux du SIAEP Haute vallée de l'Aveyron, l'auberge communale du Viala-du-Tarn, l'école de Veyreau.

Ateliers de sensibilisation

Les éco-gestes et les enjeux énergétiques, cela s'apprend ! A l'automne, des ateliers de sensibilisation ont été proposés dans les écoles de Rivière-sur-Tarn et Saint-Rome-de-Tarn, ainsi qu'aux centres de loisirs de Saint-Affrique et Vabres-l'Abbaye.

AAP PEUPLIER

◆ **Tiers-lieu et logements à Verrières** : projet de réhabilitation d'un bâtiment, travaux en 2024.

◆ **Salle des fêtes de Lavernhe à Sévérac-d'Aveyron** : changement des menuiseries, pose de bardage en façade.

◆ **Tiers-lieu au Clapier** : réhabilitation d'un bâtiment en lieu de partage et vitrine d'artisanat local.

◆ **Salle des fêtes de Sauclières** : remplacement complet de la toiture avec panneaux photovoltaïques, changement des menuiseries. Travaux en 2024.

◆ **Salle des fêtes de Brousse-le-Château** : remplacement des menuiseries, du système de chauffage, isolation et abaissement des plafonds.

◆ **Autres chantiers à venir**

la réhabilitation d'un magasin en salle polyvalente à Saint-Affrique, la rénovation des salles des fêtes de Saint-Affrique, du Truel et de Murasson, la création d'un tiers-lieu à Nant.
Les salles des fêtes et d'animation de Cornus, Creissels, Montlaur, Saint-Rome-de-Cernon et Sévérac-d'Aveyron ont fait l'objet d'audits énergétiques. À Millau, trois équipements culturels (salle René-Rieux, Musée de Millau et des Grands Causses, Théâtre de la Maison du Peuple) ont été équipés en outils de suivi et de pilotage des installations de chauffage.

AAP CHARME

◆ **Ehpad Sainte-Anne à Millau** : assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'étude de faisabilité biomasse.

◆ **Sur chacun des bâtiments de santé** : finalisation des tableaux de suivi de consommation énergétique.

Autres accompagnements de projets de rénovation

Pour la performance énergétique des bâtiments publics, le Parc accompagne aussi les maîtres d'ouvrage en dehors de ces appels à projets :

◆ **à Comprégnac** : rénovation de la mairie, d'un logement et de la salle des fêtes

◆ **à Plaisance**, audit énergétique dans la perspective de la rénovation de la mairie

◆ **au Viala-du-Tarn** : la rénovation de l'ancien hôtel communal, fermé depuis plusieurs années, pour sa reconversion en auberge communale avec restaurant.
Début des travaux prévu à l'hiver 2024.

PHOTOVOLTAÏQUE : LE SUD-AVEYRON FAIT UNE PLACE AU SOLEIL

Toiture école Blanchard à Saint-Affrique

Le Parc contribue au rayonnement de la dynamique solaire photovoltaïque sur son territoire. 72 projets ont été réalisés ou amorcés au cours de l'année 2023, dont certains de grande envergure : l'équipement des ateliers municipaux de Saint-Georges-de-Luzençon (78 kWc) et du hangar municipal du Truel (79,5 kWc).

Dans le cadre de sa stratégie énergétique et afin de valoriser le gisement solaire du sud-Aveyron, le Parc des Grands Causses propose deux modalités aux communes afin qu'elles dotent leurs bâtiments publics de panneaux photovoltaïques :

- **investir dans une installation**, pour vendre et/ou autoconsommer l'électricité produite, en participant à un groupement de commandes coordonné par le Parc
- **louer les toitures** à un opérateur qui assume alors l'investissement et l'exploitation : une démarche de tiers-investissement qui fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt.

Dans les deux cas, ces solutions visent, par leur caractère collectif, à une viabilité économique susceptible d'intéresser les opérateurs potentiels.
Le groupement de commandes a permis, en 2023, d'équiper les toitures de l'école de Saint-Jean-Saint-Paul, de la déchetterie de Cornus, de logements communaux à Aguessac.
Une installation est en cours à la salle des fêtes de Versols-et-Lapeyre. D'ici fin 2024, 18 projets auront été menés à bien, dont ceux ambitieux du Truel ou de la piscine de Nant.
L'appel à manifestation d'intérêt rassemble 54 projets pour une production cumulée de 3 808 kWc.
Certains ont fait l'objet de démarches de raccordement auprès d'Enedis, d'autres sont en cours, d'autres enfin ont reçu une autorisation d'urbanisme.

Toiture école Saint-Jean-et-Saint-Paul

Toiture ateliers déchetterie à Cornus

Autoconsommer collectivement

L'autoconsommation individuelle n'est pas intéressante ? Essayez l'autoconsommation collective ! Tel est, en substance, le message du Parc, qui conseille aux collectivités de partager l'électricité produite par leurs installations. Dès maintenant, une opération d'autoconsommation collective est en cours à Rivière-sur-Tarn, deux sites de production (57kWc) devant alimenter trois sites de consommation. Le taux d'autonomie, autrement dit d'autoproduction, est évalué à 19%.

Rappelons que le Parc des Grands Causses, qui encadre strictement le développement des énergies renouvelables, privilégie les installations solaires en toiture et n'autorise le photovoltaïque au sol que sur les délaissés, les terrains dégradés et les sites industriels.

SEM CAUSSES ENERGIA

CAUSSES ENERGIA VA REDOUBLER D'ÉNERGIES

La société d'économie mixte Causses Energia, fondée en 2016 sous l'impulsion du Parc pour développer la filière bois-énergie, élargit ses missions à d'autres énergies renouvelables. Selon le contrat d'objectifs définis en octobre, elle va désormais promouvoir non seulement les réseaux de chaleur, mais encore la biomasse, le photovoltaïque et l'autoconsommation collective.

Forte de la réalisation des réseaux de chaleur bois à Saint-Affrique et à Saint-Rome-de-Tarn, Causses Energia a candidaté pour la construction et l'exploitation de réseaux de chaleur en projet sur trois autres communes : Argences-en-Aubrac et Nant et Saint-Laurent-d'Olt où la SEM a signé un contrat de DSP pour la construction d'un réseau de chaleur pour desservir un Ehpad, une médiathèque, un immeuble et une école. Les financements sont en cours de finalisation pour ensuite basculer sur la phase de travaux.

A Saint-Rome-de-Tarn, la Sem Causses Energia accompagne un premier projet de toitures solaires visant à alimenter l'Ehpad Denis-Affre et la future résidence senior en électricité.

Passage de relais à la Sem : chargé de mission et cheville ouvrière de Causses Energia depuis ses débuts, Rémy Blazin a rejoint le Gard. Il est remplacé par Alexandra Moulin qui, précédemment, a exercé comme cheffe de projet pour TotalEnergies Renouvelables, en charge de projets éoliens et solaire sur l'Aveyron, la Lozère et le Cantal.

LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE DANS LES GRANDS CAUSSES :

29 686 MWh /AN CONSOMMÉS
soit environ
8 500 t/an de plaquettes bois

=

Près de

6 000 T CO2/AN ÉVITÉS
soit l'équivalent de 4 000 véhicules thermiques légers parcourant 15 000 km/an (266 380 allers-retours Millau/Montpellier).
Source : Association Caloé

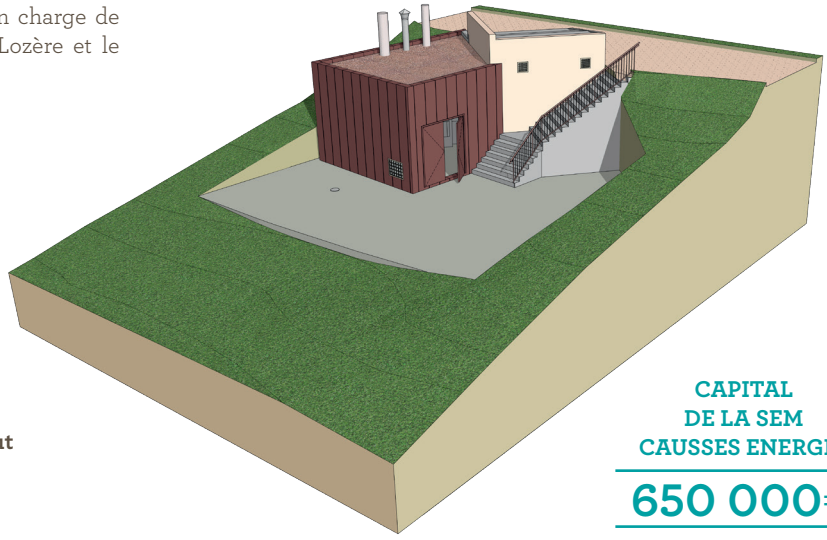

L'ÉQUIPE DE CAUSSES ENERGIA

Séverine Peyretout
Présidente

Rémy Blazin
Chargé d'affaires
DÉPART SEPTEMBRE 2023

Alexandra Moulin
Directrice Opérationnelle
alexandra.moulin@causses-energia.fr
06 81 19 11 53
ARRIVÉE OCTOBRE 2023

CAPITAL DE LA SEM CAUSSES ENERGIA
650 000€

FINANCEMENT

23,85% AREC
14,62% Communauté de communes Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons
13,08% Mairie de Saint-Affrique
12,15% Avenir génie civil Sevigné
6,31% PNR des Grands Causses
6,15% Communauté de communes Millau Grands Caussses
6,16% Acteurs publiques logements sociaux
5,38% Communauté de communes Larzac Vallées
5,38% Dalkia
4,62% Ensemble public
2,3% Entreprises privées

3 COMMUNES SUR 4 SOUS LE CIEL ÉTOILÉ

71 communes renouent aujourd'hui avec leur environnement nocturne en pratiquant l'extinction partielle de leur éclairage public. Cela représente 76% des communes membres du Parc des Grands Causses, voisin du Parc national des Cévennes qui est la plus vaste réserve de ciel étoilé en Europe.
Depuis l'incitation du Parc à éteindre l'éclairage public, la consommation énergétique afférente a diminué de 35%.

BUDGET

36 000€

FINANCEMENT

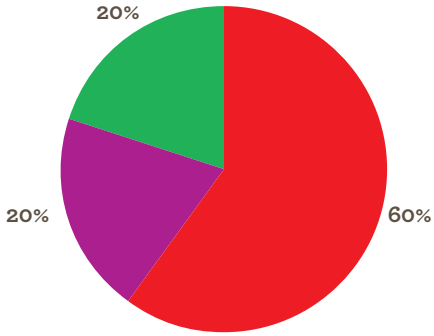

COLLECTIVITÉS

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
SUR LE TERRITOIRE DU PARC

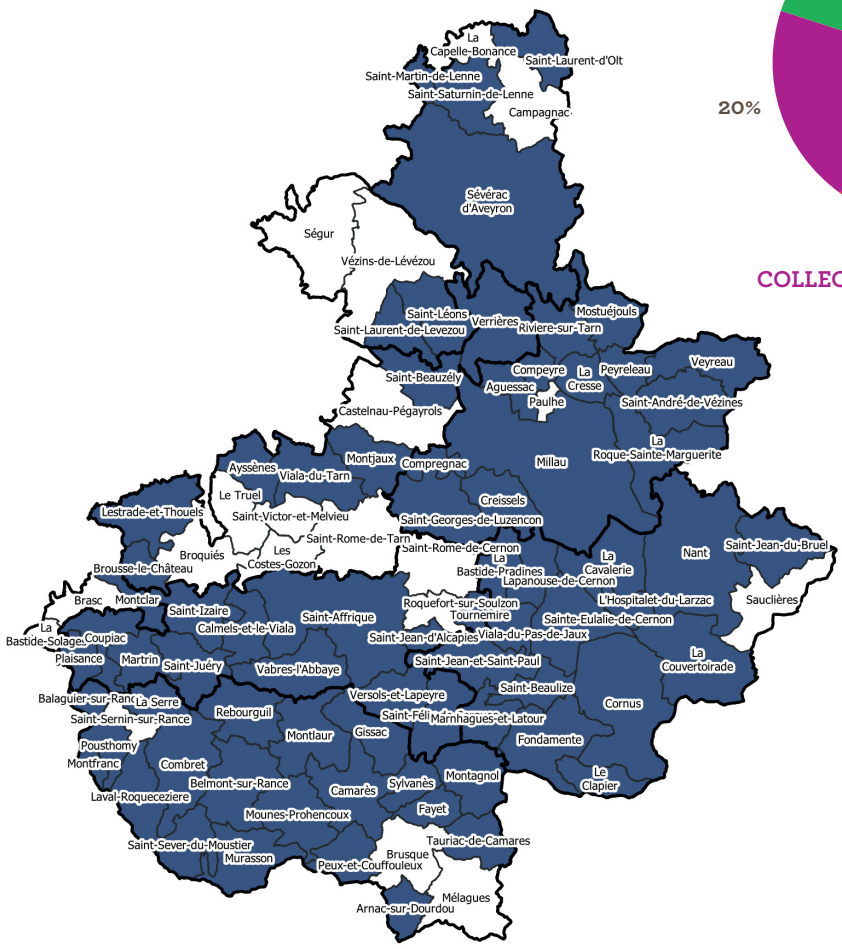

Communautés de communes

Eclairage public

Extinction en place

0 7,5 15 km

Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses - Novembre 2022. Extrait des fichiers BD TOPO®-© IGN 2021 - Pollution lumineuse en Occitanie.

RÉNOVATION DE L'HABITAT : LE PARC POURSUIT SON ACTION

À la suite de la demande du Parc naturel régional de l'Aubrac, le guichet conseil Rénov'Occitanie, installé au siège administratif du Parc des Grands Causses, a élargi son accompagnement des particuliers en régie au territoire de l'Aubrac. À ce titre, une convention a été réalisée entre les deux parcs naturels régionaux, avec un recrutement a la clé. Ce poste est basé à Aumont-Aubrac avec plusieurs permanences délocalisées sur rendez-vous.

Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique

L'activité de Rénov'Occitanie en 2023, c'est :

1 485
RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS auprès de particuliers

272
CONSEILS PERSONNALISÉS

113
PERMANENCES ITINÉRANTES délocalisées dans les communes

120
AUDITS ÉNERGÉTIQUES dont 96 maisons individuelles

48
MISSIONS D'ASSISTANCE à maîtrise d'ouvrage sur des logements individuels et en copropriété

10
COPROPRIÉTÉS ACCOMPAGNÉES pour un total de 186 logements

3
« APÉROS DE LA RÉNO » organisés

6
NUITS DE LA THERMOGRAPHIE qui ont sensibilité 100 personnes aux enjeux de rénovation énergétique du bâti.

5
RÉUNIONS "intégration de la rénovation énergétique dans les plans de financement", auprès des agences immobilières et des banques

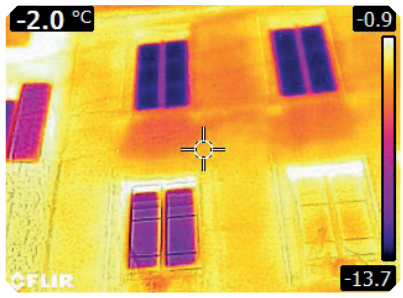

BUDGET
200 008€
FINANCEMENT

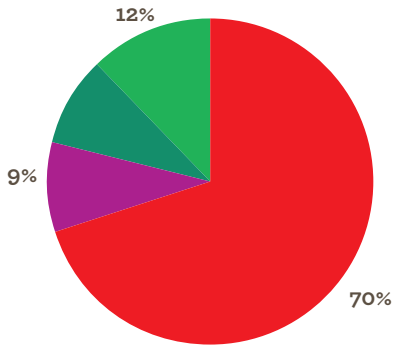

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

MOBILITÉS

AVENIR MONTAGNE MOBILITÉ

VÉLICAUSSES, UNANIMEMENT LOUÉ !

À mobilité douce, location durable et de longue durée. Grâce à la formule Vélicausses, les habitants du Parc peuvent louer un vélo électrique sur une période de trois à six mois, moyennant 1€ par jour. Siège bébé, remorque pour enfants et remorque de marchandises figurent parmi les accessoires possibles.

Vélicausses a rencontré un succès instantané. Dès le lendemain de la première communication, le nombre de réservations avait dépassé le total des 40 VAE disponibles. La liste d'attente ne désemplit pas, conséquence d'un bouche-à-oreille très enthousiaste !

Le Parc des Grands Causses a joué un rôle essentiel dans la co-construction de ce service et la mutualisation de moyens à l'échelle des trois bourgs centres en lien avec les chargés de mission vélos : recherche et sécurisation de financements, acquisition des vélos, accompagnement technique des communautés de communes Millau Grands Causses, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons et de la commune de Sévérac-d'Aveyron pour définir les modalités de location et de suivi.

Cofinancé par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires et la Région Occitanie, Vélicausses est à la fois une solution de mobilité active et décarbonée et un outil de cohésion sociale. La priorité est donnée aux usagers à faibles revenus, aux étudiants, stagiaires et apprentis. Plus d'un tiers des bénéficiaires répondent aux critères sociaux fixés par les collectivités.

Une enquête qualitative permettra de mesurer le taux de satisfaction des usagers, lesquels témoignent d'ores et déjà en nombre de leur volonté d'acquérir un VAE à l'issue de la location, projet facilité par la remise systématique de bons d'achat auprès des vélocistes locaux et d'un récapitulatif des aides de la Région et de l'État.

BUDGET

90 000€

FINANCEMENT

Lancement du service Vélicausses, services techniques de la ville de Millau, mars 2023. De gauche à droite : E.Gazel, S.David, Y.Douls, R.Fiol, F.Capus.

Vélicausses

LES RECORDS KILOMÉTRIQUES

922 KM
À SÉVÉRAC D'AVEYRON SUR UN TRIMESTRE

1200 KM
À SAINT-AFFRIQUE SUR UN TRIMESTRE

2900 KM
À MILLAU SUR UN SEMESTRE.

D'AVRIL À NOVEMBRE 2023, VÉLICAUSSES A DONNÉ LIEU À

193
RÉSERVATIONS

94
LOCATIONS
DONT 36 SUR CRITÈRES SOCIAUX

22
LOCATIONS D'ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a retenu le Parc des Grands Causses pour réaliser une vidéo sur ses initiatives "Avenir Montagne mobilité" en faveur des mobilités alternatives en milieu rural. *En 4'54" très précisément, ce spot promotionnel présente les solutions proposées localement : la Malle postale pour le transport de bagages des randonneurs du GR®736, la location longue durée de Vélicausses, puis un prototype de véloto adapté aux conditions et dénivelés de la moyenne montagne. Tout cela sur les paysages enneigés des Grands Causses, le tournage ayant eu lieu en hiver. L'ANCT diffuse la vidéo sur ses réseaux sociaux et sa chaîne YouTube.*

POUR VISIONNER LA VIDÉO

Autre mise en lumière : en avril, le Parc a présenté, à l'invitation du Commissariat de Massif, ses projets Avenir Montagne Mobilité lors du séminaire « Mobilités territoriales : vers une transformation posivite et réaliste » organisé par l'association Orbimob.

VITAMINES 12 PROPULSE LES VÉHICULES INTERMÉDIAIRES SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

« Vitamines 12 « marche comme sur des roulettes ! Ce programme vise à développer les véhicules ultra-légers à propulsion humaine et assistance électrique. Il est porté par l'association In'VD, qui œuvre pour les solutions de mobilités douces, actives et décarbonées en milieu rural de moyenne montagne. Les premiers tests de véhicules intermédiaires ont commencé en octobre, avec la formation d'une quinzaine d'utilisateurs à la prise en main des véhicules et aux consignes de sécurité routière. L'espace d'un mois, les testeurs substituent ce véhicule intermédiaire à leur voiture pour leurs trajets du quotidien et remplissent un carnet de bord.
Cinq véhicules sont mis à disposition : 2 speed-bikes et 3 voiturettes électriques.
« Vitamines 12 » est accompagné et soutenu par le Parc, dont le PCAET prévoit d'ici 2037 de diminuer de 37% les consommations d'énergie liées au transport et de 15% les émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de l'eXtreme Défi de l'ADEME, In'VD et le Parc bénéficient de la mise à disposition de véhicules supplémentaires, Weez et Urbaner par exemple, d'un accompagnement du Cerema pour l'aménagement et la sécurité routière, d'un appui de laboratoires de recherche universitaires pour l'élaboration des questionnaires aux testeurs, l'analyse de leurs données et de leurs retours d'expérience.

Millau, carrefour de l'écomobilité

Au regard de la dynamique du territoire, l'ADEME a choisi Millau pour son 2e salon des véhicules intermédiaires, « La Nouvelle Aventure Mobile ». Plus de 250 personnes ont afflué pour tester des véhicules en voie de commercialisation et des prototypes uniques, travailler au sein d'ateliers thématiques sur les mobilités de demain et échanger.

Le Parc est intervenu à trois reprises, lors de la conférence de presse de lancement de Vitamines 12, du discours d'ouverture et d'une table ronde.

Ouverture du 2e salon des véhicules intermédiaires à Millau

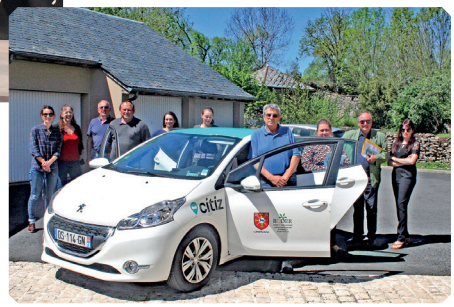

À CAMPAGNAC, CITIZ EN MODE TOURISME ET LOISIRS

La Citiz de Campagnac, solution d'autopartage adoptée par l'hôtel Rodier sur proposition du Parc, figure dans un produit touristique du Comité régional du tourisme et des loisirs Occitanie !

En l'occurrence, un « Séjour terroir entre vallée du Lot et Gorges du Tarn », accessible par train et proposant la Citiz pour se déplacer en toute liberté.

Avec les véhicules Citiz, l'autopartage se fraie de plus en plus une place en sud-Aveyron. Journées sans voiture à Sévérac, fête votive à Campagnac, réunion publique à Nant, projection à Saint-Jean-du-Bruel ont été, en 2023, autant d'opportunités de valoriser cette alternative à la voiture individuelle.

citiz

CITIZ SUR LE PARC DES GRANDS CAUSSES EN 2023

85
INSCRIPTIONS dont 10 entreprises et associations pour un usage professionnel

68 714 KM
EN 2023

684
TRAJETS

15 769
HEURES DE RÉSERVATION

234
TRAJETS dits externes, effectués par des usagers non affiliés aux propriétaires de véhicules, soit + 20% en un an

3E
PHASE DE DÉPLOIEMENT du service lancée à l'automne

MAI À VÉLO... ET L'ÉCOMOBILITÉ EN TOUTES SAISONS

◆ **Une équipe de 105 personnes, toutes sous la bannière du Parc, a parcouru 5 621 km cumulés lors de l'événement « Mai à vélo » !** Les participants ont répondu activement à l'invitation du Parc de participer à ce défi national et printanier. En s'inscrivant sur l'appli mobile Géovélo, chacun a pu enregistrer ses distances, lesquelles se sont additionnées à celles des autres membres inscrits dans le groupe Parc.

◆ **Les formations du Parc à l'écoconduite, pour limiter la consommation de carburant et l'empreinte carbone, recueillent un succès constant**. 4 collectivités, 120 agents et plus de 20 habitants les ont suivies en 2023. Et comme il est toujours préférable de montrer l'exemple, le Parc a maintenant formé la quasi-totalité de ses agents !

◆ **Voici huit ans que le Parc prête gracieusement ses 3 vélos à assistance électrique**. 27 prêts se sont succédé en 2023, au profit des communes rurales qui, l'espace de deux à trois semaines, proposent à leur population de tester les VAE.

◆ **« Mobile, sans maux ni bile pour la planète » est un spectacle qui tourne !** Et qui tourne bien : encore deux représentations en 2023, cette fois au Truel et à Saint-André-de-Vézines, dans le cadre respectivement de la Caravane du Sport et des Quatre saisons de l'écologie (Millau Grands Causses). Ce spectacle de sensibilisation aux mobilités décarbonées est une coproduction du Parc et de la compagnie Les Thérèses.

◆ **La vision de « Virage vers le futur » a peut-être été un tournant pour les spectateurs de Sévérac d'Aveyron en février, de Saint-Jean-du-Bruel en septembre et de Campagnac en décembre**. Ce documentaire de 55' sur la mobilité rurale en Aveyron est projeté partout en France et au-delà. Le Parc a apporté un soutien technique à sa réalisation.

◆ **Parmi les autres animations écomobilités** : une journée sans Ma voiture avec le CCAS de Millau, une journée Mobi'Positive à Saint-Sernin-sur-Rance dans le cadre du défi familles, une réunion publique sur la mobilité organisée par le collectif citoyen Nant Résilience, une journée développement durable au lycée Jean-Vigo de Millau...

Tournage TV5 monde mai 2023, lavogne du Viala-du-Pas-de-Jaux

PÔLE RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ

« En collaboration avec le laboratoire départemental de l'Aveyron et dans le cadre d'un marché public avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, un nouveau suivi de la qualité des eaux souterraines (22 stations) a été mis en place en 2023 sur le territoire du Parc avec des prélèvements effectués tous les deux mois environ. En complément, le Parc suit toujours et depuis 1997 son observatoire sur le Larzac (6 sources suivies mensuellement), réalise une surveillance sur les sources pouvant être impactées par l'autoroute A75 (12 sources) et a mis en place un suivi ponctuel sur les deux sources pouvant être impactées par les incendies de Mostuéjouls.
Concernant les aspects biodiversité, l'équipe du Parc a restauré un réseau de mares et de lavognes sur le Larzac qu'il souhaite renouveler en 2024.
Dans le cadre de la préservation des forêts anciennes, une Obligation Réelle Environnementale (ORE), la première sur le territoire, a été signée en décembre afin de préserver la forêt de Sylvanès.
Un nouveau programme de MAEC (mesures Agri-Environnementales et Climatiques) a été mis en place sur le Causse Noir avec la collaboration de l'ADASEA et la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron. Ces mesures pourront être étendues en 2024 sur d'autres zones du Parc.

Directeur général adjoint
LAURENT DANNEVILLE
05 65 61 43 59 - 06 37 58 72 03
laurent.danneville@parc-grands-causses.fr

PÔLE RESSOURCES NATURELLES & BIODIVERSITÉ

CHRISTOPHE APOLIT
Assistant de gestion hydrogéologue
05 65 61 43 67 - 07 86 93 53 22
christophe.apolit@parc-grands-causses.fr

JÉRÔME BUSSIÈRE
Chargé de mission biodiversité, forêts, zones humides
05 65 61 43 12 - 06 70 42 23 88
jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr

LAURE JACOB
Chargée de mission milieux naturels, faune, flore
05 65 61 43 60 - 06 70 41 82 99
laure.jacob@parc-grands-causses.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DELPHINE DAUMAS
Technicienne SPANC
05 65 61 43 55 / 06 47 75 35 42
delphine.daunas@parc-grands-causses.fr

MAXIME PETRAUD
Technicien SPANC
05 65 61 43 50 / 06 47 75 30 78
maxime.petraud@parc-grands-causses.fr

DÉPART FÉVRIER 2023

SYLVAIN COULY
Technicien SPANC
05 65 61 43 18 / 06 85 26 08 33
sylvain.couly@parc-grands-causses.fr

ALICIA MALCLES
Technicienne SPANC
05 65 61 43 68 - 06 31 09 09 69
alicia.malcles@parc-grands-causses.fr

FLORENT PRADEILLES
Technicien SPANC
05 65 61 43 68 / 06 47 75 30 80
florent.pradeilles@parc-grands-causses.fr

SYLVIE SERE
Secrétariat
05 65 61 43 14
spanc.pnrgc@parc-grands-causses.fr

AURÉLIE COMPAROT
Technicienne SPANC
05 65 61 43 50 / 06 47 75 30 78
aurelie.comparot@parc-grands-causses.fr

L'EAU

Source de la Sorgue

RESSOURCE SOUTERRAINE : LA VIGILANCE EST DE MISE

Les précipitations de l'automne ont fait office d'éclaircie au terme d'une année où les débits de certaines sources ont rarement, sinon jamais, été aussi faibles. Elles n'ont cependant eu qu'un effet relatif sur la recharge des masses d'eau souterraines. Leur niveau est scruté avec attention tout au long de l'hiver actuel.

Dès janvier 2023, la source du Durzon accusait un niveau d'étiage comparable à celui de juin. Cet exemple éclaire à lui seul l'inquiétude qui a régné en sud-Aveyron vis-à-vis de la ressource en eau et des possibilités de recharge des aquifères. Sur le qui-vive, les équipes du Parc ont élargi la diffusion de leurs bulletins hydrologiques mensuels, afin d'informer un maximum d'usagers.

Dans ce contexte, les pluies diluviennes de mars ont eu un air d'éclaircie providentielle. À Millau, le volume de précipitations a excédé de 96% la moyenne habituelle. Si les déficits alarmants dus à un hiver doux et sec ont pu être résorbés en partie, cette compensation s'est exercée de manière inégale sur le territoire : correctement à la source du Ségala (Lapanouse-de-Sévérac), insuffisamment à la source du Durzon (Nant).

Regain d'inquiétude en avril 2023, avec un déficit de pluies de 31%. Alors que la période propice à la recharge des nappes phréatiques touche à sa fin, les sources du Cernon à Sainte-Eulalie et du Céras à Brusque présentent à ce moment-là des débits comparables à ceux de 2003 et de 2005, années de sécheresse.
Après un été où la pluviométrie totale n'a pas dépassé les 73,2 mm, le bulletin hydrologique du Parc confirme les inquiétudes du printemps. Les orages de la mi-septembre, quoique dessinant un pic momentané, apparaissent bien trop insuffisants pour endiguer la tendance.
Les pluies abondantes d'octobre (74,1 mm) et de la première quinzaine de novembre (82,6 mm, +21%) laissent entrevoir un début de reprise du cycle hydrologique. Leurs effets restent toutefois relatifs. Sur la source du Ségala, deux crues ont permis que les débits reviennent à la normale. La remontée des niveaux est plus modérée sur la source du Durzon, tandis qu'aucune progression notable n'est constatée à l'exsurgence du Durzon et à la source du Céras.
Malgré l'amélioration de la situation, la vigilance reste de mise. Seul un hiver et un printemps 2023-2024 pluvieux pourra favoriser une recharge convenable des masses d'eau souterraines.

FERMES EN MANQUE D'EAU : QUELLES SOLUTIONS ?

Dans le contexte de faible pluviométrie, une dizaine d'exploitations agricoles ont été confrontés à des problèmes d'alimentation en eau pour l'abreuvement de leurs bêtes. Le Parc a rencontré l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, la Confédération générale de Roquefort et la Région Occitanie pour envisager des solutions. Parmi les propositions émises auprès des agriculteurs :

- le raccordement au réseau d'alimentation en eau potable lorsque la distance est raisonnable
- un citernage réalisé par la collectivité ou par l'exploitant avec l'accord de celle-ci
- la mise en place d'un compteur d'eau sur le réseau le plus proche, afin que l'exploitant puisse s'approvisionner régulièrement
- le stockage de l'eau de pluie sur l'exploitation, finançable par la Région à travers deux dispositifs.

EAUX SOUTERRAINES : DES SUIVIS PLUS FRÉQUENTS

Du changement pour le suivi des eaux souterraines, dont le Parc mesure et surveille aussi bien l'état quantitatif que la qualité. Le Syndicat mixte du Parc est passé de partenaire de l'Agence de l'Eau à prestataire de ce même organisme. Le suivi porte toujours sur 22 sources sud-aveyronnaises et la fréquence des suivis a augmenté, jusqu'à quintupler sur certains points. Sept sources sont abandonnées dans le cadre du programme de surveillance DCE (directive cadre sur l'eau) de l'Agence, mais elles restent suivies à un rythme bi-annuel par le Parc, qui possède une solide connaissance de leur historique.

Les suivis qualitatifs des eaux souterraines permettent de :

- connaître les caractéristiques hydrochimiques des principales masses d'eau
- effectuer une veille sanitaire sur la qualité des eaux, en relation avec les activités présentes sur le bassin d'alimentation
- surveiller la non-dégradation des masses d'eau
- partager les résultats auprès des collectivités et partenaires.

Les données acquises sont intégrées à la banque ADES, outil d'information transparente sur l'état patrimonial des ressources, ou à la banque de données nationale Hydro pour l'hydrométrie et l'hydrologie.

BUDGET

104 000€

FINANCEMENT

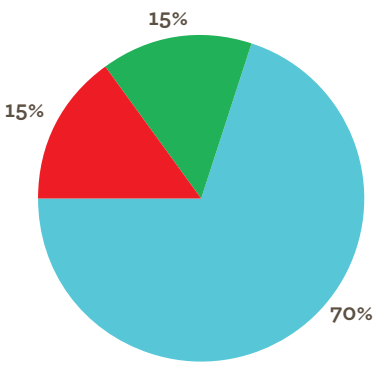

En 2023, le réseau de suivi des eaux souterraines du Parc naturel régional des Grands Causses, ce sont :

1080
ANALYSES ET PARAMÈTRES physico-chimiques bancarisés

14 000
MESURES DE DÉBITS journaliers bancarisées

7
SOURCES SOUS TÉLÉSURVEILLANCE pour un suivi en temps réel du niveau de la ressource souterraine du territoire

2
TRAÇAGES pour la commune de Saint-Beaulize

• Si exploitée soit-elle, la ressource en eau du sous-sol millavois reste méconnue. Le Parc a commencé à l'explorer via la mise en place d'un réseau de piézomètres sur la nappe captive du Lias, ainsi que la pose de trois piézomètres et d'une station hydrométrique au niveau du ruisseau de la Mère de Dieu.

• Sur le périmètre du Sivom Tarn et Lumensonesque, les variations de la nappe alluviale du Tarn sont contrôlées au moyen d'un piézomètre.

• Sur le périmètre du Syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont, le Parc a engagé une opération de jaugeage de la rivière Aveyron et de ses affluents. De l'amont vers l'aval, des mesures sont réalisées en quinze points afin d'identifier les zones d'apport à la rivière et de quantifier le soutien d'étiage du karst.

KARST TÉLÉVISUEL

Les caméras de télévision s'intéressent à l'hydrogéologie du sud-Aveyron. Au printemps, une équipe de TV5 Monde a interviewé Laurent Danneville, responsable du pôle Ressources naturelles et biodiversité du Parc, sur le fonctionnement du milieu karstique qui caractérise les Grands Causses, avec des prises de vue à proximité d'une lavogne et aux sources du Durzon. Début décembre, le JT Météo Climat de France 3 a consacré un reportage aux inquiétudes des acteurs locaux quant à la ressource en eau avec, là encore, des explications éclairantes de l'hydrogéologue du Parc.

SPANC

LE SPANC, EN 2023

1 200
DIAGNOSTICS EFFECTUÉS PAR LES 5 TECHNICIENS SUR LE TERRITOIRE EN 2023
(ceci intègre les contrôles périodiques et les premiers diagnostics effectués sur les nouvelles communes : Belmont-sur-Rance, Broquiès, Calmels-et-le-Viala, Saint-Affrique, Camarès, Montfranc, Saint-Sernin-sur-Rance)

109
DIAGNOSTICS LIÉS AUX VENTES
(en légère baisse, en raison des ralentissements du marché immobilier)

300
INSTRUCTIONS DE DOSSIERS POUR RÉHABILITATION OU NOUVELLES CONSTRUCTIONS

LA BIODIVERSITÉ

MARES ET LAVOGNES EN VOIE DE RESTAURATION

La restauration des mares et lavognes se poursuit en cet hiver. Fin 2022, ont été définis les travaux à réaliser sur la lavogne de La Couvertoirade, qui est un site de reproduction du pélobate cultripède, un amphibien protégé, et sur celle du Clapier où prolifèrent des espèces envahissantes. Une entreprise de génie écologique, GECO ingénierie, a été sélectionnée pour ces opérations. Dans le même temps, l'équipe d'entretien de l'espace rural du Parc a procédé à des travaux d'aménagement sur une dizaine de points d'eau. Les travaux visant l'éradication d'espèces végétales envahissantes, le Grand Lagarosiphon et le Myriophylle du Brésil, débuteront cet hiver au Clapier.

Un projet construit collectivement avec un groupe de travail réunissant l'OFB, les CPIE du Rouergue et des Causses Méridionaux, la LPO Occitanie, le CEN Occitanie, Nature en Occitanie en association et avec la participation des élèves en BTS GPN de la MFR de Valrance.

Lavognes "des Aires" à la Couvertoirade avant travaux.

« Mare's attaque » à l'affiche

Un poisson rouge est peut-être moins terrifiant qu'un requin, mais « Les Dents de la mare » font frémir quand on sait le sort qu'il réserve aux grenouilles, têtards, tritons, salamandres et libellules. Autre tête d'affiche, « Goodzillac » révèle le désastre écologique que le poisson rouge peut générer dans une lavogne. Enfin, « Mare's attaque » nous dit que sa prolifération dans une mare est comme une invasion d'extraterrestres hostiles. Sur une idée originale du PNR des Causses du Quercy, le Parc a détourné les titres de blockbusters pour dissuader les indélicats de déverser des poissons rouges dans les mares et lavognes du causse.

Une campagne de sensibilisation diffusée sur les supports d'affichage de Millau, en mai puis en octobre, et sur les réseaux sociaux.

Dans un second temps, des pupitres ont été installés de manière pérenne au bord de ces retenues d'eau.

Un projet cofinancé par la Région Occitanie

BUDGET RESTAURATION

100 000€

FINANCEMENT

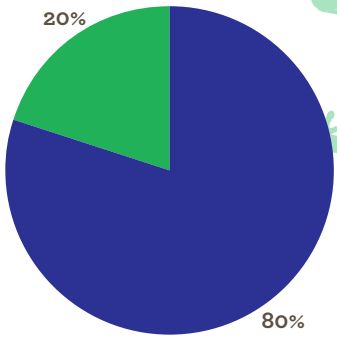

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie

FRANCE RELANCE

Parc naturel régional des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici

ADOPT : À L'ÉCHELLE DES PARCS D'OCCITANIE

ADOPT, en toutes lettres : Applications des données d'observation de la Terre pour les Parcs naturels régionaux et leurs territoires. Ce projet vise à déterminer et à produire des indicateurs du fonctionnement des écosystèmes et des cartes pluriannuelles de l'occupation des sols, afin d'anticiper les impacts du changement climatique. Les huit parcs naturels régionaux d'Occitanie, dont naturellement celui des Grands Causses, sont partenaires de cette initiative. La démarche s'accompagne de la montée en compétence des agents des parcs en géomatique (production de données numériques relatives à un territoire) et en télédétection (recueil et analyse de données à distance).

Dans un premier temps, une expérimentation est menée sur trois parcs naturels régionaux pilotes, les Pyrénées Catalanes, la Narbonnaise en Méditerranée et les Causses du Quercy, en relation avec la ressource en eau, les habitats naturels humides littoraux, la ressource fourragère des prairies de fauche.

LA FAUNE PHOTOGRAPHIÉE SUR LE VIF

Le Syndicat mixte du Parc des Grands Causses s'est doté de quatre pièges photographiques pour le suivi de la faune. Objectif : vérifier une possible connexion, en sud-Aveyron, des populations du massif du Caroux-Espinouse (34) avec celles de l'Aubrac. Ainsi, dans le cadre d'un programme régional de nature sur la dispersion du chat forestier, le Parc a positionné deux pièges sur le Larzac méridional, à l'hiver, sous la supervision d'agents de l'OFB (Office français de la biodiversité). Un chat possédant les caractéristiques phénologiques d'un individu hybride a pu être photographié. Néanmoins, l'absence de récolte de poils pour les analyses génétiques n'a pas permis de confirmer la présence de l'espèce. Les investigations seront poursuivies.

Les pièges photographiques ont également permis de mieux cerner le nombre de loups et leur répartition sur le plateau du Larzac. La présence d'au moins un individu a été confirmée sur la commune de Sainte-Eulalie-de-Cernon, en octobre, alors que les éleveurs subissaient de nombreux dommages aux troupeaux.

Photographies infrarouges issues des pièges-photos

Brosse métallique ayant pour objectif de récolter des poils à des fins d'analyse génétique

BICENTENAIRE DE JEAN-HENRI FABRE

À l'occasion du bicentenaire de la naissance de Jean-Henri Fabre, et en lien avec l'association des Amis du célèbre entomologiste, une sortie accompagnée a permis de sensibiliser le public aux abeilles et aux insectes pollinisateurs sauvages. À prolonger par la lecture des Souvenirs entomologiques de Fabre !

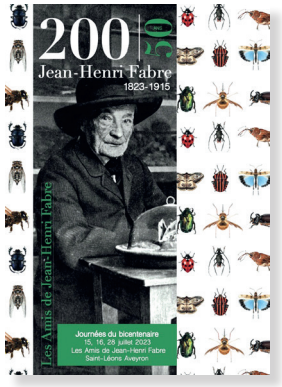

PRAIRIES FLEURIES : APRÈS BRASC, COMBRET-SUR-RANCE

Localisé à Brasc en 2022, le concours agroécologique des prairies et parcours a essaimé plus au sud en 2023 : dans la vallée du Rance, autour de Combret. Un jury composé de Didier Hermant, président du Conseil scientifique du Parc, Marie-Claire Barthélémy, botaniste, Maéva Boussès, conseillère agronomie et pastoralisme à la Chambre d'Agriculture, et François Prudhomme, ingénieur du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, a examiné les huit prairies naturelles en lice. C'est la parcelle de M. Castan qui a été retenue pour le bon équilibre agroécologique dont elle témoigne. Cette prairie fleurie sera présentée au concours national. En 2023, le lauréat de l'an passé, René Bec, a obtenu un troisième prix national, décerné à l'occasion du Salon de l'Agriculture.

Jury prairies fleuries

LE GYPAÈTE BARBU CRÉE L'ÉVÉNEMENT

Sargas et Sérapias ont pris leur envol dans le ciel caussenard. Ces deux gypaètes barbus ont été lâchés en mai dans les gorges du Trévezel, dans le cadre de la réintroduction de l'espèce sous l'égide des Parcs national des Cévennes et régional des Grands Causses et de la LPO Grands Causses. Sargas vient du centre d'élévage spécialise de Guadalentin, en Andalousie, tandis que Sérapias vient du centre d'élevage de Green Balkans en Bulgarie.
Ce lâcher de gypaètes barbus, le onzième depuis 2012, s'est effectué dans le cadre du programme Life Gyp'Act 2022-2028.
Toujours en mai, le vautour à l'iris bordé de rouge a été la tête d'affiche d'une manifestation inédite : « Le Retour du gypaète », organisée à Nant par le Parc et la LPO Grands Causses. Exposition, fresque participative, jeu de piste, contes, activités pour enfants, ont permis à chacun de se familiariser avec le fameux « casseur d'os ».

NATURA 2000, SITES SUIVIS

Animation générale des documents d'objectifs

- Inventaire du lézard ocellé, ici en limite nord de répartition, sur le plateau du Guilhaumard, les trois sites du Larzac et le Causse Noir.
- Suivi des populations de chauves-souris, espèces protégées, dans la grotte du Boundoulaou.
- Inventaire des busards, qui nichent au sol dans les cultures ou les friches.
- Accompagnement des porteurs de projets, organisateurs, collectivités et analyse des projets d'aménagement, manifestations sportives, etc., au sein des sites Natura 2000.
- Formations auprès d'étudiants sur la politique Natura 2000 et les contrats liés.

Gorges de la Vis et de la Virenque

- Avis et conseils pour des manifestations sur site.
- Conseils aux communes sur les espèces envahissantes, pyrale du buis en premier lieu.
- Prospection de sites potentiels de lâcher pour la réintroduction du gypaète barbu (Life Gyp'Act).

Vallée du Tarn de Brousse aux Gorges

- Avis sur des dossiers en relation avec les usines hydroélectriques des Raspes et les travaux sur lignes et poteaux RTE.
- Avis relatifs à des manifestations sportives.
- Formation des agents EDF sur la biodiversité du site Natura 2000.
- Participation aux réflexions sur le Plan paysage « Vallée verte », pour la prise en compte du site et des enjeux afférents.

Gorges du Tarn et de la Jonte

- Conseils aux organisateurs de manifestations sportives, sur les circuits, les périodes, etc.
- Formulation de recommandations au sein des documents d'aménagement.
- Réflexion avec les élus autour des pratiques sportives en sites fragiles, dans le cirque de Saint-Marcellin. Projet d'acquisition, dans le cadre de la politique Espaces naturels sensibles du Département, pour y limiter les impacts de la fréquentation sportive.
- Accompagnement du Plan paysage « Vallée verte » sur les volets biodiversité/Natura 2000.

Gorges de la Dourbie

- Suivi des couples de vautours moines, du couple de percnoptères d'Égypte.
- Lâcher de 4 jeunes gypaètes dans les gorges du Trévezel (cf. ci-contre).
- Journée d'information autour du gypaète barbu à Nant (cf. ci-contre).
- Conseils aux organisateurs de manifestations sportives pour la prise en considération de la fragilité de la faune et de la flore.
- Informations auprès d'étudiants sur Natura 2000.
- Réunions des comités de pilotage des PNA en faveur de la conservation des quatre espèces de vautours, avec bilan annuel des actions dans les Grands Causses.
- Participation à la journée internationale d'observation du gypaète, qui vise à évaluer la population de gypaètes depuis le Mercantour jusqu'aux Alpes orientales autrichiennes et dans le Massif central.
- Comptage simultané des gypaètes dans les Grands Causses, afin de détecter d'éventuels comportements de prochaines reproductions.

Les 3 sites du Larzac

- Réalisation d'un atlas de la biodiversité communale. Organisation de sorties de sensibilisation grand public au patrimoine naturel de proximité.
- Convention entre la commune de Tournemire et les adeptes du vol libre pour une pratique respectueuse des enjeux de biodiversité du site, de la fragilité de la zone de parking et d'envol.
- Avis sur des manifestations sportives, accompagnement des élus pour évaluer les incidences de manifestations motorisées.
- Suivi des populations de chauves-souris (CENO et LPO) dans deux grottes très fréquentées en hiver. La pose de pièges photographiques pourra compléter les connaissances relatives aux espèces et à leur comportement toute l'année.
- Devèze de Lapanouse-de-Cernon : sorties et réunions entre botanistes, entomologistes, écologues, orchidophiles, élus, éleveur bovin, pour échanger sur l'évolution du site au regard des aléas climatiques et de la disponibilité des ressources fourragères.

Guilhaumard

- Avis sur des manifestations sportives et conseils aux organisateurs.
- Conseils aux communes en lien avec la préservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.
- Travail avec les représentants des communes et la Fédération des chasseurs de l'Aveyron pour la mise en place d'un projet en faveur du lapin de garenne.
- Animation agricole auprès des éleveurs ayant signé une MAEC.

Cirque et grotte du Boundoulaou

- Suivi des colonies de chauves-souris (CENO, LPO).
- Conseils aux collectivités et habitants sur des aménagements favorables aux chiroptères.
- Avis et conseils sur des manifestations sportives vis-à-vis du besoin de quiétude des chauves-souris et du respect des périodes de fermeture réglementaire de la grotte.

Causse Noir

- Animation du projet agro-environnemental et climatique.
- Réalisation de diagnostics pastoraux et de plans de gestion pour les agriculteurs souhaitant contractualiser une MAEC.
- Animation auprès des agriculteurs bénéficiaires de MAEC, pour la gestion conservatoire des parcours du causse.
- Avis et conseils aux organisateurs de manifestations sportives pour des projets liés au développement des activités de pleine nature.
- Conseils et appui aux collectivités.
- Interventions sur les enjeux Natura 2000 auprès d'étudiants en licence, Master écologie, lycée agricole...

Hors Natura 2000

- Veille sur le loup (réunions techniques départementales) et prospection hivernale sur des circuits enneigés (détection de traces éventuelles).
- Suivi collectif de la migration des oiseaux à Roquecezière, au rocher de la Vierge : dénombrement de bondrées, milans, cigognes, balbuzards, faucons et autres oiseaux repartant vers des pays chauds en août-septembre.

BUDGET

117 000€

FINANCEMENT

LA FORÊT

Bois brûlés dans le secteur des "Serres"

TRAVAUX POST-INCENDIES À MOSTUÉJOULS ET COMPRÉGNAC

Après le terrible incendie d'août 2022 à Mostuéjouls, place à la réhabilitation du site. Le Parc a animé les réunions du comité technique des travaux d'urgence post-incendie, afin de sécuriser les routes et les sentiers de randonnées et de coordonner les travaux forestiers en fonction des enjeux patrimoniaux du site.

Cofinancé par la Région Occitanie et la Communauté de communes Millau Grands Causses, un diagnostic du Parc et de l'ONF a permis d'évaluer les risques consécutifs à cet incendie, comme à celui de juin 2022 à Comprégnac.

Les agents d'entretien de l'espace rural du Parc ont procédé à la coupe et à l'abattage des arbres calcinés ou fragilisés dans les secteurs accidentés et inaccessibles aux engins des entreprises d'exploitation forestière. Le Parc a pris soin d'interrompre momentanément les travaux pour respecter la période de nidification du vautour moine, dont le feu a détruit les refuges sur le causse de Sauveterre.

Avec le Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont et Aveyron Ingénierie, le Parc a contribué à la réflexion relative aux impacts de l'incendie sur les écoulements récurrents au niveau de la route communale de Liaucous.

La réflexion s'étend à la planification des équipements DFCI (défense des forêts contre l'incendie) du massif du Causse Rouge et de la partie aveyronnaise du Sauveterre.

BUDGET

80 000€

FINANCEMENT

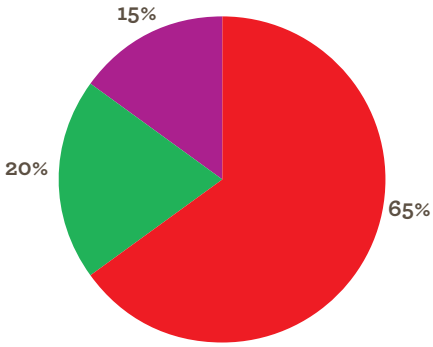

Stagiaires de l'équipe EER à Mostuéjouls sur le GR Tour de Pays du Causse de Sauveterre

FORÊTS ANCIENNES DU MASSIF CENTRAL

Au regard du rôle majeur des forêts pour la biodiversité, le projet « Forêts anciennes du Massif central » a pour vocation de conserver ce patrimoine forestier. Coordonné par l'Ipamac, association des parcs naturels du Massif central, il vise à l'approfondissement et au partage des connaissances sur ces forêts anciennes, à la sensibilisation des acteurs forestiers aux enjeux de biodiversité (couvert forestier, maturité des peuplements), à la valorisation de modes de gestion vertueux, au développement de trames de vieux bois.

CNPF, ONF, conservatoires botaniques, conservatoires d'espaces naturels, gestionnaires forestiers, naturalistes, sont autant de partenaires associés à la mise en œuvre des actions. Parmi celles-ci, en 2023 :

- la signature de l'ORE (obligation réelle environnementale) de la forêt de Sylvanès, entre la commune, le Parc et le CENO
- le projet d'élaboration d'une ORE pour la préservation du Bois de Tries.

Partenariat

La Région Auvergne-Rhône-Alpes — Cofinancé par l'Union européenne — CNPF — Parc naturel régional des Grands Causses

UNE OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE (ORE) À SYLVANÈS

Michel Wolkowitsky, maire de Sylvanès, Richard Fiol, Président du Syndicat mixte du PNR des Grands Causses, et Arnaud Martin, Président du CEN Occitanie à Pézénas

Nouvel outil juridique créé par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, l'ORE, obligation réelle environnementale, donne aux propriétaires fonciers la possibilité de faire naître, sur leur terrain, un dispositif de protection environnementale, en faveur de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes. Ceci pour une durée pouvant atteindre 99 ans.

L'accompagnement, par le Parc naturel régional, de la commune de Sylvanès pour l'acquisition de la forêt des Bains de Sylvanès (groupement forestier et indivision) s'est concrétisé, en décembre, par la signature d'une ORE entre la commune, le Syndicat mixte du Parc et le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie. L'acquisition a été permise par des fonds public destinés à la préservation des forêts et des espaces naturels de l'Europe (FEDER Massif central), de la Région Occitanie et du Département de l'Aveyron au titre des Espaces naturels sensibles (ENS). Cette obligation réelle environnementale, d'une durée de 99 ans, s'inscrit dans une politique locale des aires protégées en cohérence avec les attentes des acteurs locaux. Car si l'ORE fixe les orientations générales de protection de la forêt de Sylvanès, elle ne la sanctuarise pas : un cinquième de la forêt connaîtra une libre évolution tandis que les quatre-cinquièmes seront gérés en futaie irrégulière, au profit des feuillus, par l'ONF en maintenant des arbres propices à l'accueil de la biodiversité.

SYLV'ACCTES, POUR UNE GESTION VERTUEUSE DE LA FORÊT

Le dispositif Sylv'Acctes, porté par l'association éponyme, vise à favoriser une gestion vertueuse de la forêt, réservoir de biodiversité et puits de carbone. Son déploiement en Occitanie fait l'objet d'une phase expérimentale qui s'appuie sur cinq parcs naturels régionaux d'Occitanie, dont ceux des Grands Causses et de l'Aubrac, et sur l'Union régionale des collectivités forestières

Au cours de 2023, le territoire a bénéficié de plus de 12 000€ d'aides (66% du montant des travaux) pour l'amélioration de la forêt à Vézins-de-Lévézou, Castelnau-Pégayrols et Pousthomy. L'adhésion du Parc des Grands Causses au dispositif a été actée par le conseil syndical et une gouvernance régionale est en cours de préfiguration.

sylvacctes.org

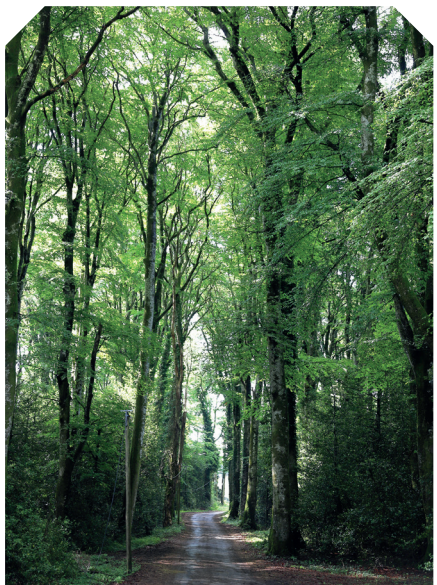

Combret-sur-Rance

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

2023 a été marquée par l'inauguration du GR®736 « Gorges et vallée du Tarn » concrétisant le travail collectif mené sous l'égide du Parc pour la création de cette nouvelle itinérance emblématique de la Lozère à Albi en passant par les Grands Causses. L'organisation des Assises nationales du Vélo avec la FFC aura permis de mettre en lumière les actions engagées autour du développement du vélo et du projet « Grands Causses Terre de Gravel ».

L'équipe AEER a poursuivi l'entretien et l'aménagement des sentiers de randonnée avec plus de 1 200 journées de travail réalisées dans le cadre des conventions signées avec les EPCI.

Le déploiement d'une nouvelle mission Attractivité et développement sociétal permet la poursuite de l'accompagnement des tiers-lieux autour d'un projet collectif « La cocotte qui chuchotte » : ateliers culinaires, exposition itinérante, soirées... en partenariat avec le Chef Michel Bras. C'est également dans le cadre de cette mission

NOMMÉ DIRECTEUR

Directeur général adjoint
SÉBASTIEN PUJOL
05 65 61 43 62 - 06 19 05 22 54
sebastien.pujol@parc-grands-causses.fr

que se construit l'accompagnement d'un réseau de porteurs de projets de la filière laine sur le territoire. Via le Projet Alimentaire de Territoire, le PNR a poursuivi l'accompagnement des collectivités et des groupements de producteurs et a pu réaliser 80 ateliers de sensibilisation au bien manger auprès des scolaires et seniors. La finalisation du diagnostic du Contrat local de santé et l'élaboration d'un programme d'action se sont accompagnées d'actions concrètes : caravanes du Sport, formation pour les aidants ...Le Comité Citoyen de Santé, démarche innovante de participation citoyenne sur les problématiques de santé publique, a réuni une vingtaine d'habitants pour l'élaboration du Contrat. Dans le cadre de la mission d'animation des politiques Territoriales, le PNR poursuit le pilotage du Contrat Territorial Occitanie Grands Causses Lévézou 2022 -2028, du CRTE (Contrat de relance et de transition Ecologique) de l'ATI FEDER et la mise en œuvre du nouveau programme LEADER 2023-2027 avec une enveloppe de 3 138 479€ allouée au territoire pour l'accompagnement des projets.

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

JOËL ATCHÉ
Chargé de mission randonnée
05 65 61 43 64 - 06 19 05 22 39
joel.atche@parc-grands-causses.fr

SANDRINE CHARNAY
Chargée de mission tourisme
05 65 61 43 64 - 06 70 44 18 63
sandrine.charnay@parc-grands-causses.fr

VÉRONIQUE CROS
Secrétaire administrative
05 65 61 43 11
véronique.cros@parc-grands-causses.fr

ROXANNE WILHELM-JAMMES
Chargée de mission attractivité
& développement sociétal
05 65 61 43 66 - 06 70 44 73 25
roxanne.wilhelm-jammes@parc-grands-causses.fr

AUDREY PUECHBROUSSOUX
Chargée de mission alimentation
05 65 61 43 63 - 06 70 43 52 23
audrey.puechbroussoux@parc-grands-causses.fr

LUCIE BOUSQUET
Chargée de mission santé
05 65 61 43 63 - 06 78 29 71 80
lucie.bousquet@parc-grands-causses.fr

JULIE ALINAT
Gestionnaire LEADER
05 65 61 43 63
julie.alinat@parc-grands-causses.fr

LES AGENTS D'ENTRETIEN DE L'ESPACE RURAL
06 71 10 47 35
eer@parc-grands-causses.fr

DANIEL COLIN

ANTHONY PUECH

LIONEL FERAL

ANTOINE RICARD

SERGEO OLIVIERA

CAROLINE FEASSON

POLITIQUES CONTRACTUELLES

CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE

Dans le cadre du contrat territorial Occitanie Grands Causses Lévézou 2022-2028, pas moins de 84 projets ont été programmés lors du comité de pilotage du 11 décembre 2023, pour un montant d'investissement total de 49M€. Ces projets, sur lesquels les services du Parc ont été sollicités pour leur expertise technique ou financière, se répartissent sur 49 communes et 6 intercommunalités.

Visite de Carole Delga à Camarès le 16 mars 2023

11

PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS, dont les écoles de Brusque et de Fondamente, la mairie et un logement à Comprégnac

11

PROJETS D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS, dont la place de l'Ormeau à Aguessac, le cœur de village de Broquiès, les rues et places de La Couvertoirade, le cœur de village de Salles-Curan

9

PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, dont un city stade à Camarès, un pump track à Saint-Victor-et-Melvieu, **ou de rénovation**, dont le centre équestre municipal de Saint-Affrique et la piscine de Campagnac

9

PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX, dont un à Arnac-sur-Dourdou et un à Saint-Laurent-d'Olt accessible aux personnes à mobilité réduite

5

PROJETS D'ÉQUIPEMENTS À VOCATION MÉDICALE OU SOCIALE, dont la création d'un pôle intergénérationnel à Saint-Rome-de-Tarn et d'une maison d'assistants maternels (MAM) intercommunale à Montlaur

8

PROJETS D'ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS ET TIERS-LIEUX, dont un café associatif à Saint-Saturnin-de-Lenne

10

PROJETS DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE ET DU PETIT PATRIMOINE, dont une étude intercommunale Site patrimonial remarquable (SPR) à Sévérac-le-Château, la restauration de la couverture de la salle des hommages du château sévéragais, la mise en sécurité du château de Saint-Marcellin à Mostuéjouls.

L'APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE FEDER

L'Approche Territoriale Intégrée (ATI) procède de l'objectif stratégique 5 du FEDER, « Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources ». Complémentaire du programme Leader, l'ATI FEDER a pour vocation de financer des projets très structurants pour les territoires.
Dans le cadre d'un appel à projet de la Région Occitanie, autorité de gestion, le Parc des Grands Causses s'est vu confier le portage de la démarche au sein de son périmètre. Un premier projet a d'ores et déjà identifié : la création d'un réseau structurant d'itinéraires cyclables : 190 km de voies sécurisées, connectées au réseau régional. Ce projet est porté conjointement par les communautés de communes Millau Grands Causses, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, Larzac Vallées, Muse et Raspes du Tarn, le Département de l'Aveyron et la Région Occitanie, avec l'appui du Parc dans la coordination du projet.

LE CONTRAT DE RELANCE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Parc des Grands Causses porte également, depuis 2021, le Contrat de relance et de transition écologique, qui a pour objectif de favoriser la cohérence et l'opérationnalité des actions de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale, portées par les intercommunalités et les communes. D'une durée de six ans, le CRTE du Parc naturel régional décline la stratégie du territoire définie par la Charte. Au cours de 2023, 51 projets, en phase avec la stratégie de territoire définie par la Charte, ont été retenus pour un investissement total de plus de 31M€.

LEADER

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

100 % des fonds européens utilisés

De tous les territoires gestionnaires et animateurs du programme européen Leader 2014-2022, le GAL Grands Causses Lévézou est celui qui a engagé le plus grand nombre de dossiers : 116 en l'espace de huit ans, pour un investissement cumulé de 34,24M€. Animé par le Syndicat mixte du Parc, le GAL a tenu le dernier comité de programmation de 2014-2022 en novembre. Ce comité a permis d'allouer les crédits restants de l'enveloppe budgétaire du FEADER.
Ainsi, la totalité de la dotation Leader sur cette période ont été utilisés : 5,59M€, l'équivalent de 8,40€ par an et par habitant.

BÉNÉFICIAIRE	FICHE ACTION	PUBLIC PRIVÉ	INTITULÉ DE L'OPÉRATION	COÛT TOTAL	FEADER
Commune de SÉVÉRAC D'AVEYRON	6	PUBLIC	Actions en faveur de la mobilité douce	29 062.83 €	13 950.15 €
SM PNRGC	8	PUBLIC	Gestion des paiements	113 457.39 €	68 074.43 €
				142 520.22 €	82 024.58 €

Fin de programmation
2023, année de fin de programmation, a été consacrée essentiellement à l'instruction des dossiers de paiement. À ce jour, 45 ont été payés et 26 ont bénéficié d'un pass'avance (80% de la subvention) versé par la Région Occitanie.

Le nouveau programme enclenché

Le programme Leader 2023-2027 prend le relais ! Dans ce cadre, le Parc naturel régional a été reconduit pour l'animation du Groupe d'action locale (GAL) Grands Causses Lévézou et une enveloppe de 3 138 479€ a été allouée au territoire pour l'accompagnement financier des projets. Deux fiches actions ont été validées, en concertation avec l'ensemble des partenaires et en symbiose avec la stratégie de territoire contenue dans la Charte 2022-2037 du Parc.

FICHE ACTION 1

Aménager un territoire en transition et résilient. Elle permettra l'accompagnement des actions de rénovation énergétique, de déploiement des énergies renouvelables et des mobilités douces et alternatives, d'aménagement d'espaces publics résilients, d'économie circulaire et d'équipements de services à la population.

FICHE ACTION 2

Développer un territoire attractif et solidaire. Elle permettra d'accompagner des projets à vocation culturelle et des démarches d'attractivité du territoire, le soutien aux filières locales et les projets économiques et commerciaux de proximité, les actions en faveur de l'alimentation durable, les projets de valorisation du patrimoine, des activités de pleine nature et de développement touristique durable.

Une quarantaine de dossiers sont d'ores et déjà pré-identifiés, dont les dossiers pourraient être déposés au cours du premier trimestre 2024.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) a pour objectifs de réduire les inégalités géographiques et sociales et environnementales dans le domaine de la santé et de coordonner toutes actions en ce sens. Il s'étend à tous les acteurs du champ de la santé, du médico-social au domaine hospitalier, et envisage la santé sous une acception large qui inclut par exemple le bien-être et l'alimentation saine.

BUDGET

50 000€

FINANCEMENT

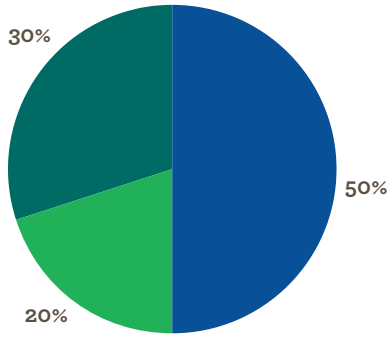

Agence Régionale de Santé Occitanie

Parc naturel régional des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

UNION EUROPÉENNE

La Région Occitanie

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Conférence de presse programmation des Caravanes du sport - juillet 2023

contrat local de Santé
OCCITANIE SANTÉ

L'Agence Régionale de Santé (ARS) et les communautés de communes ont confié au Parc des Grands Causses la mise en œuvre du CLS. Une coordinatrice de santé a été recrutée. Elle est en charge de l'animation, du suivi et de l'articulation des dispositifs, de l'accompagnement des projets de santé, de la communication.

Le Contrat Local de Santé se décline en quatre axes principaux :
- l'accès aux soins et la mobilité
- la santé environnement : prévention des espèces invasives, aménagements favorables à la santé…
- la promotion de la santé et la prévention : « Caravane du sport », formation d'aidants, coordination de campagnes nationales telles le Mois sans tabac…
- la santé mentale : sensibilisation, formation des élus sur le soin sans consentement et la prévention du risque suicidaire, formation des professionnels puis de la population aux premiers secours en santé mentale. Cet axe s'accompagne de la mise en place d'un Conseil local en santé mentale.

Le CLS va se déployer sur 2024-2029 en mobilisant la participation citoyenne et les dynamiques partenariales. Les actions conduites dès 2023 témoignent déjà de cette implication collective.

GEOTICK, UN JEU SUR LA TIQUE

Jeu informatif et préventif sur la tique et ses dangers, « Geotick » a été présenté le 14 février à Saint-Affrique et le 14 mars à Millau, en lien avec la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier.

Ce jeu pédagogique est proposé par le Cirad, organisme de recherche agronomique, l'Inra et l'Université de Montpellier, dans le cadre d'un projet d'études.

Les ateliers ont rassemblé une vingtaine de participants, tous professionnels exposés au risque que représente cet acarien qu'est la tique. Des agents de terrain du Parc et de l'ONF, des professionnels de santé et des prestataires d'activités de pleine nature ont testé « Geotick » en avant-première.

L'initiative a suscité la réalisation, par des lycéens de La Cazotte (Saint-Affrique), de vidéos préventives, en lien avec l'Office de tourisme du Pays de Roquefort.

LA CARAVANE DU SPORT

Le 22 août au Truel, le 28 août à Saint-Affrique, le 29 août à Saint-Sernin-sur-Rance : en sud-Aveyron, la Caravane du Sport n'a pas fait que passer !
Proposée par l'Ufolep, cette Caravane est un outil de démocratisation sportive en zone d'éducation prioritaire et en zone rurale. Cet été, elle a sillonné le Parc des Grands Causses pour la première fois, dans le cadre du Contrat Local de Santé. Escalade et panna-foot, wexball et disc golf : 525 personnes au total ont pu tester des loisirs sportifs et ludiques. Depuis la mise en place de la Caravane du Sport par le Département il y a cinq ans, cette participation est la meilleure enregistrée. Simultanément, l'objectif de cohésion sociale a été atteint : au Truel, le foyer de vie du Paradou a participé aux activités ; à Saint-Affrique les ateliers du CCAS et la Maison sport santé ont mobilisé les seniors ; à Saint-Sernin, lycéens et étudiants de la MFR, en pré-rentrée, se sont prêtés au(x) jeu(x) avec les familles.

Plus tôt dans la saison, le 2 août, la tournée de prévention « Bon été, bons réflexes » proposée par l'ARS a fait étape à Millau.

Étape Caravane du sport à Saint-Affrique le 28 août 2023

UNE FORMATION POUR LES AIDANTS

9 aidants familiaux ont participé à une formation spécifique, organisée du 12 septembre au 24 octobre, à Sévérac-d'Aveyron, avec l'ADMR et l'association française des Aidants. *Ayant assisté à tous les modules, ils ont constitué un groupe de parole amené à se structurer en « Café des aidants ». La formation leur a permis de rompre avec l'isolement social et a libéré leur parole, favorisant l'identification de problématiques et d'enjeux que le programme d'actions du CLS pourra inclure.*

AMENER VERS ET ALLER VERS, POUR L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS

Dans le cadre de son Contrat Local de Santé et en cohérence avec ses orientations en faveur des mobilités durables et solidaires, le Parc des Grands Causses a tout naturellement postulé à l'appel à manifestation d'intérêt « TIMS », Territoires inclusion mobilité solidarité. TIMS est piloté par le CLER-Réseau pour la transition énergétique, avec Mob'IN et des acteurs territoriaux de la mobilité inclusive. Il accompagne les territoires dans le déploiement de solutions d'écomobilité pour les populations éloignées des services de déplacement.
Le Parc entend accompagner les personnes souffrant d'isolement social et géographique, notamment dans les villages et hameaux les moins desservis, en conjuguant une approche d'amener-vers avec une démarche d'aller-vers. L'amener-vers suppose de développer une offre de mobilité inclusive et adaptée, l'aller-vers consiste à délocaliser temporairement des services, des animations et des accompagnements au plus près des publics isolés.
Le dossier de candidature du Parc dessine un projet ambitieux et structurant dans les domaines de la santé, de la mobilité et de l'économie circulaire, toutes thématiques fortes de la stratégie territoriale. Ce projet réside dans quatre actions devant répondre à des besoins de mobilité, de cohésion sociale et d'animation dans les zones les moins denses du territoire :

- un covoiturage solidaire
- l'autopartage entre particuliers
- un « carretou » pour la santé
- une tournée de Repair cafés thématiques.

tims
L'écomobilité pour tous

LE COMITÉ CITOYEN, UNE SOIGNEUSE RÉFLEXION PARTICIPATIVE

Désignés par tirage au sort sur les listes électorales, une vingtaine d'habitants ont constitué le Comité citoyen, composante forte de la gouvernance du Contrat Local de Santé. Après quatre réunions de travail à Millau et Saint-Affrique, ce Comité a émis ses propositions le 24 juin au comité syndical. Attentifs aux suites qui seront données à leurs suggestions, les membres du Comité ont apprécié ce « bel exercice » participatif qui constitue aussi, à leurs yeux, une « belle aventure humaine ».
Le Comité a d'abord identifié quatre priorités : la mobilité pour l'accès de tous aux soins, les actions de santé liées à l'alimentation, la sensibilisation au domaine de la santé mentale, le bien vieillir. Ils préconisent une démarche d' « aller vers » les patients pour remédier aux problèmes de déplacement, de veiller à la démocratisation du bien manger en termes financiers, d'encourager le maintien à domicile et le développement, par les communes, de résidences seniors aux tarifs adaptés.
Sur cette base, le Comité citoyen a formulé trois grandes propositions :

- **la désignation, dans chaque commune, d'un « référent Santé** (élu, bénévole...) chargé d'orienter les habitants vers les associations et services, tant pour remédier à la fracture numérique que pour prévenir le glissement de personnes âgées vers la dépendance, par exemple
- **la création d'une Plateforme covoiturage santé, véritable « blablacar de la santé »**, afin d'organiser une solidarité locale et d'aider les citoyens à mutualiser leurs déplacements vers les hôpitaux, par exemple en lien avec les taxis, VSL et auto-écoles
- **favoriser l'accès des aidants et du grand public aux formations de prévention et de promotion santé, par exemple sur les premiers secours**. « Disposer de notions en santé peut permettre de mieux prendre soin de sa santé », résument-ils.

Ces propositions ont été intégrées au programme d'action. Dès 2024, une expérimentation avec des élus volontaires portera sur la mise en place de référents Santé. Une formation sur la santé mentale va être proposée aux élus, tandis que la formation des aidants sera dispensée sur un autre territoire. Les recommandations sur la mobilité ont été croisées avec celles du groupe de travail « Santé & mobilité » afin de nourrir la réponse à l'appel à projet TIMS sur la mobilité inclusive. La notion d' « aller vers » fera l'objet d'un groupe de travail dédié, qui veillera en transversalité au programme d'action dans son intégralité.

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

« Bien produire localement, bien consommer localement ». Sous cet intitulé, le second Projet alimentaire territorial du Parc des Grands causses, engageant plus de 17 partenaires, s'est articulé autour de 3 objectifs principaux intégrés à la Charte du PNR : « maintenir et renforcer l'attractivité des productions en circuit court et de proximité », « développer un approvisionnement local durable et tout au long de l'année du territoire et notamment les services de restauration collectives, les établissements commerciaux » et « favoriser le développement d'une agriculture qui limite les impacts sur l'environnement en améliorant la logistique de l'approvisionnement des structures locales à l'échelle du territoire, en développant des solutions innovantes ».

Projet Alimentaire Territorial
Grands Causses Lévézou
Produire et manger local

En 2023, plusieurs actions ont nourri la dynamique du territoire en ce sens :

- l'accompagnement des collectivités dans leurs réflexions sur la qualité alimentaire de leur restauration collective, par l'APABA. Une enquête sur la restauration collective a été réalisée au sein des intercommunalités
- une action de lutte contre le gaspillage alimentaire à la cuisine centrale de Saint-Affrique
- l'accompagnement des producteurs, en termes de communication pour les Loco-Motivés et le Jardin du Chayran, de commercialisation pour les Éleveurs du Rougier, et un soutien global aux Paysans Bio d'Aveyron pour leur action auprès de la restauration collective
- la participation au salon de l'UMIH à Rodez, avec la tenue d'une conférence « Approvisionner mon établissement en circuits courts : c'est possible ! »
- la participation aux Toqués d'Oc, événement culinaire fin novembre à Creissels
- l'actualisation, par la Chambre d'Agriculture, de la base de données des producteurs en circuits courts
- plus de 80 ateliers de sensibilisation des enfants et seniors entre 2022 et 2023, par le CPIE du Rouergue et l'IRD (institut de recherche pour le développement)
- l'accompagnement des porteurs de projets alimentaires locaux (financement, stratégie, interconnaissance...)
- le relais des dispositifs financiers relatifs à l'alimentation auprès des collectivités (cantine à 1€, Lait et fruits à l'école...)
- la réduction de l'utilisation du plastique dans les cantines scolaires, p. ex. de nouveaux achats de bacs inox à la cuisine centrale de Millau
- l'aménagement du jardin pédagogique du collège Saint-Michel à Belmont-sur-Rance
- une participation à l'achat de deux chambres froides pour l'Espace test agricole de Saint-Affrique.

Le territoire souhaite poursuivre et renforcer les actions engagées dans le cadre d'un troisième Projet Alimentaire de Territoire qui sera co-construit durant le premier semestre 2024.

BUDGET

293 937€

FINANCEMENT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« MIEUX MANGER POUR TOUS »

Lauréat de l'appel à projet « Mieux manger pour tous » initié par le Ministère des Solidarités, le Parc va bénéficier de 54 160€ pour un programme à la convergence du Projet alimentaire territorial et du Contrat Local de Santé. Co-construit avec les collectivités locales, les CCAS de Millau et Saint-Affrique et le Jardin du Chayran, ce programme doit favoriser l'accès des familles modestes à des denrées de qualité issues de circuits courts, dans le cadre de l'aide alimentaire. Il vise également à l'expérimentation d'un meilleur maillage des dispositifs locaux de lutte contre la précarité alimentaire.

ATTRACTIVITÉ

Dans la continuité de sa mission « Accueil de nouveaux arrivants » mise en œuvre sur trois ans, le Parc conforte son engagement en faveur de l'attractivité du territoire, véritable défi qui irrigue l'ensemble des orientations et mesures de sa future Charte.

La nouvelle mission s'intitule « Attractivité et développement sociétal ». Pour cofinancer celle-ci, le Parc a déposé une demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui instruit les dossiers FEDER unité ouest. La demande se rapporte à la fiche « Promouvoir et développer l'attractivité du Massif central », programme 2021-2027. Étendu au Lodévois-Larzac dès l'entrée en vigueur de la nouvelle Charte, le Parc naturel régional des Grands Causses va englober 86 284 habitants, dont plus de 50% résident dans les pôles urbains de Millau, Lodève et Saint-Affrique. Les estimations de l'Insee laissent entrevoir une augmentation de quelque 18 000 habitants à l'horizon 2050. Ce scénario démographique s'accompagne d'un enjeu majeur, celui du renouvellement des actifs sur les cinq à dix prochaines années.

La mission a commencé par la rédaction de la stratégie d'attractivité et développement sociétal du Parc des Grands Causses. Celle-ci s'articule autour de quatre axes :

- promouvoir l'image d'un territoire singulier, de Parc, au patrimoine naturel et culturel riche et préservé
- construire l'offre d'habitabilité du territoire
- développer la courtoisie de l'accueil
- accompagner les porteurs de projets individuels dont les projets de création/développement d'activité ont un impact social ou environnemental.

Elle a été rythmée par plusieurs participations :

- au séminaire de restitution de l'étude des nouveaux arrivants, à Billom (Parc naturel régional Livradois-Forez)
- aux rencontres « Il y a du génie dans le désert » à Florac (PETR Sud-Lozère, Parc national des Cévennes), autour des transitions écologiques et sociales des territoires
- à la journée de présentation des dispositifs Feder, organisée à Millau par l'Agence nationale de la cohésion des territoires
- à la journée « La Grande Immersion », événement dédié au recrutement et à l'attractivité des entreprises en milieu rural, organisée à Millau par l'Adefpat.

BUDGET

230 735€

FINANCEMENT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes — Cofinancé par l'Union européenne

Parc naturel régional des Grands Causses — Une autre vie s'invente ici

Attirer des jeunes in situ

Des jeunes venant contribuer, pendant six mois, au fonctionnement de l'épicerie et de la Maison de la truffe à Comprégnac, à un projet maraîcher à Saint-Izaire, au tiers-lieu de La Bastide-Solages, en résidant au quotidien dans ces villages ?

Cette perspective peut devenir réalité, grâce à l'association InSite et à la convention que le Parc vient de signer avec elle. InSite propose aux jeunes de s'installer dans une commune rurale, l'espace d'un semestre, et de se mettre au service de projets culturels, sociaux et environnementaux essentiels à la vitalité des villages. Une expérience mutuellement enrichissante. Les trois communes ci-dessus sont d'ores et déjà candidates à l'accueil de jeunes.

OCCRE — OCcitanie Création Reprise Entreprises

Expérimentation en cours pour l'ADEFPAT avec le programme OCCRE dont le territoire du PNR Grands Causses est partenaire.

Le projet OCCRE repose sur un partenariat avec 15 collectivités rurales d'Occitanie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale et des acteurs locaux de l'accompagnement. Il a pour objectif la mise en place d'actions innovantes à trois moments du parcours du créateur : l'émergence de projets de création (avec des projets de type fabriques de territoire) ; le passage de l'idée au projet (avec des accompagnements de publics ruraux atypiques ou des couplages immobilier test / accompagnement) ; la consolidation post-création (pour tenir compte des enjeux locaux de consommation, de RH ou en mobilisant les entreprises locales).
Projet financé par BPI Création – France Relance
En partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale

la Cocotte qui chuchote
Tous à table avec les tiers-lieux !

« LA COCOTTE QUI CHUCHOTE », LA RECETTE DU LIEN SOCIAL

« La Cocotte qui chuchote » est un projet culturel et culinaire mijoté par le Parc des Grands Causses en lien avec le prestigieux chef Michel Bras et six tiers-lieux du territoire : le Ping-pong Cowork de Millau, le château de Latour-sur-Sorgues, la maison de retraite Beau Soleil de Rivière-sur-Tarn, l'espace de vie sociale Monts Rance et Rougier, les tiers-lieux de Saint-Saturnin-de-Lenne et de La Bastide-Solages. Ce projet a pour vocation le partage et la création autour d'ateliers de cuisine.

En juin, un appel à recettes-maison a été lancé auprès des habitants. Ceux-ci ont proposé 84 plats au parfum aveyronnais, de la pascade au farçou. Après étude des réponses, c'est un emblème du territoire qui a été retenu : l'agneau des Grands Causses. Au premier semestre 2024, Michel Bras va concocter des menus inventifs à base d'agneau et de lait de brebis, qui seront déclinés différemment dans les six tiers-lieux. À chaque fois, un atelier-répétition précèdera un atelier-brigade pour la confection d'un grand baquet.

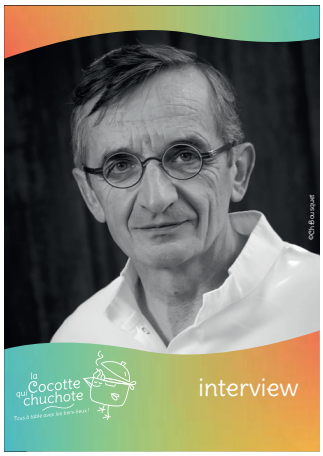

Pour garder trace de l'expérience et affermir un peu plus le lien social qu'elle aura tissé dans ces lieux hybrides et généreux, un journaliste et un illustrateur seront chargés de la captation-restitution des ateliers. Dès maintenant, un partenariat est noué avec les radios associatives locales qui mettront la main à la pâte de ces soirées en réalisant des podcasts, avec recueil de l'ambiance et tours de tables.

N'hésitez pas à écouter un premier podcast sur Radio Larzac : Michel Bras y décrit sa relation à l'identité culinaire des Grands Causses.

POUR ÉCOUTER LE PODCAST

BUDGET

28 125€

FINANCEMENT

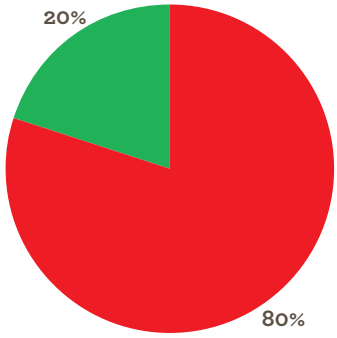

CONSEILS AUX PORTEURS DE PROJETS & ACCOMPAGNEMENT DE DÉMARCHES STRUCTURANTES

◆ **Rencontres avec une cinquantaine d'acteurs lors d'entretiens individuels** : conseils en lien avec le patrimoine matériel et immatériel, les projets de développement culturel, l'installation sur le bassin de vie, le développement d'activités. Des rendez-vous ont été pris auprès des partenaires et intervenants locaux (CCI, Chambre des métiers et de l'artisanat, communautés de communes, agence Adie, Campus connecté…) pour la mise en place de la mission Attractivité et l'accueil des nouveaux arrivants.

◆ **Aubrac-Express** : ce projet valorise la variété paysagère et patrimoniale de la ligne SNCF Béziers-Neussargues, par exemple à travers des visites et balades-spectacles comme celles programmées entre juillet et octobre. Le Parc a relayé le projet auprès des communes traversées par la ligne ferroviaire et procédé, à bord du train, à des repérages avec Alexandre Moisescot (Cie Gérard Gérard), en vue du développement d'une appli mobile dédiée.

◆ **Guid'Asso** : ce réseau se compose de structures locales diverses qui orientent, informent et accompagnent toute personne intéressée par ou investie dans la vie associative, quel que soit le domaine d'intervention. Le Parc des Grands Causses assure un relais local de ce service accessible à tous.

Accompagnements ADEFPAT :

◆ **Fin d'accompagnement pour trois tiers-lieux municipaux au Viala-du-Tarn, à Verrières et à La Bastide-Solages.**

◆ **Le Pic Vert** : ce café resto culturel de Millau vient contribuer à l'attractivité du territoire. La formation-développement aide l'entreprise à articuler les deux volets de son activité (café restaurant et salle de concert), définir et animer la gouvernance, piloter les projets, la rentabilité des activités, répartir les tâches, organiser leur mise en œuvre avec les parties prenantes et les bonnes instances.

◆ **Structuration d'une filière laine locale** : le Parc s'est engagé dans un réseau d'acteurs territoriaux impliqués dans la valorisation de la laine de brebis, pour laquelle il existe encore très peu de débouchés. Cf. supra, « Contrat d'objectif territorial ».

INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE

« La voie romaine » a pris des couleurs : cette randonnée familiale de 4,6 km, en vallée du Rance, est aujourd'hui jalonnée par les créations vraiment originales de huit artistes plasticiens. Leurs panneaux puisent à la source du patrimoine et de légendes locales : les statues-menhirs, l'enfant sauvage, le géant de Cot, le Drac, Saint-Méen, les diablotins, le peillarot, la Romaine… Les illustrations et le texte de l'histoire ont été imprimés sur des supports solides et pérennes, avec le soutien technique de la Communauté de communes Monts Rance et Rougier. Les styles graphiques, picturaux et les supports de cette balade artistique témoignent d'une grande diversité, invitant les randonneurs à découvrir le Musée des arts buissonniers de Saint-Sever-du-Moustier.
Les œuvres originales ont été exposées à l'Office de tourisme de Belmont-sur-Rance au cours de l'été et vont continuer de circuler dans les autres communes.

BUDGET

28 660€

FINANCEMENT

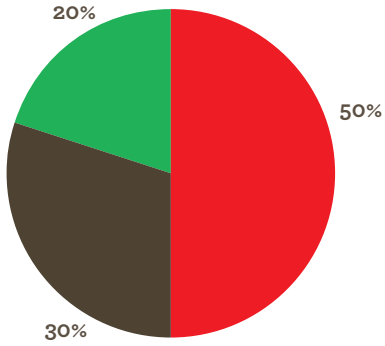

ASSOCIATION LES NOUVEAUX TROUBADOURS

Le prochain itinéraire artistique se dessine, il prendra forme dans la Communauté de communes Muse et Raspes du Tarn en 2024. *Après repérage de la boucle de randonnée, les stations ont été identifiées. Des partenariats se tissent avec le Sivom de Saint-Rome-de-Tarn, l'Office de tourisme intercommunal, EDF et le centre d'art Le Lait.*

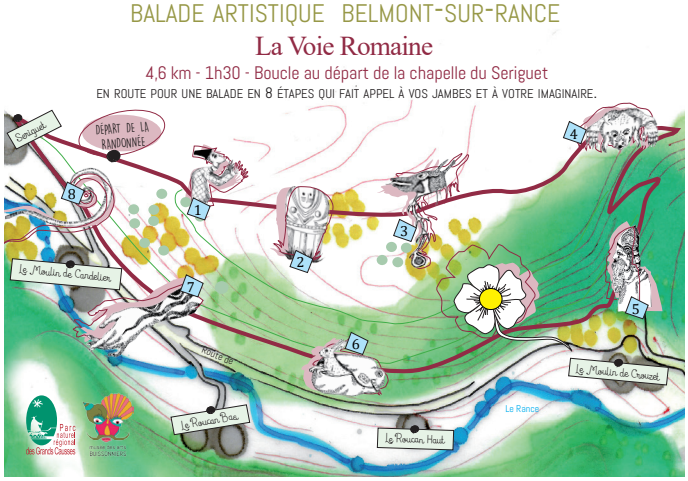

SUPPORTS D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE

De nombreux mobiliers ont été réalisés :

- **Saint-Laurent-du-Lévézou** : 3 pupitres sur le Puech Monseigne, un Relais information service (RIS) dans le village.
- **Rivière-sur-Tarn** : 2 tables d'interprétation, une plaque de découverte paysagère depuis la plateforme du piédestal de Fontaneilles.
- **Les Costes-Gozon** : 3 pupitres, 1 totem, 1 table d'interprétation sur le site de la chapelle et du château de Gozon.
- **Laval-Roquecezière** : 1 table d'interprétation présentant l'historique du monastère Notre-Dame d'Orient et permettant de lire l'heure du cadran solaire récemment rénové.
- **Saint-Saturnin-de-Lenne** : 2 tables d'interprétation pour le belvédère du hameau médiéval La Roque Valzergues.
- **Vabres-l'Abbaye** : 1 RIS, 6 pupitres, 2 totems guidant les visiteurs dans le cœur du village. Histoire de l'ancienne abbaye, de pont à pont, en passant par les jardins.
- **Millau** : participation à la rédaction des 19 panneaux du parcours patrimonial, avec l'OTSI et la Communauté de communes Millau Grands Causses, le service Patrimoine de la Ville de Millau, Ville d'Art et d'Histoire.
- **Communauté de communes Larzac Vallées** :

réalisation de la signalétique d'accueil des villages templiers et hospitaliers, fabrication de 7 RIS.

- **Communauté de communes du Sévéragais** : conception, auprès de l'Office de tourisme intercommunal, de la mairie de Sévérac-d'Aveyron et de la Direction départementale d'archéologie, du sentier d'interprétation des dolmens, randonnée de 9 km qui complète la visite de l'exposition de la Maison des dolmens.

BUDGET 2020-2021

97 500€

FINANCEMENT

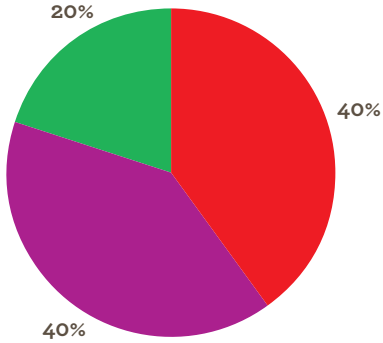

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour aller plus loin

Dans le cadre d'un stage de cinq mois, un bilan de la politique d'interprétation menée depuis 2014 a été réalisé, avec diagnostic et préconisations. Un enjeu sera de valoriser les supports existants : 15 balades numériques, plus de 150 panneaux d'interprétation de la nouvelle gamme, 5 projets-passerelles entre culture et paysage, 2 randonnées artistiques... Des outils devront également être conçus pour valoriser davantage les patrimoines naturels, géologiques et paléontologiques, tandis que des solutions devront être imaginées pour l'interprétation de la biodiversité du territoire.

ACCOMPAGNEMENTS À LA VALORISATION DU PATRIMOINE

- Accompagnement de la commune de Peyreleau, avec le bureau d'études Pronaos, dans la rédaction de sa candidature au classement en Site patrimonial remarquable.
- Participation aux réflexions des communes concernées pour l'aménagement, à Saint-Jean-d'Alcas, des salles hautes situées au-dessus des remparts et, à Sévérac-le-Château, de la salle des hommages du château.
- Collectage oral auprès du chanteur et conteur occitan M. Causse, transmis pour sauvegarde et archivage à l'Institut occitan de l'Aveyron.
- Participation aux sessions de réflexion pour l'aménagement muséographique de la future Maison du Roquefort, pilotée par le bureau d'études Créa-Factory, aux côtés de partenaires locaux : Confédération générale de Roquefort, Le Saloir, l'Entente Causses et Cévennes, l'ADAT...

TOURISME DURABLE

PÔLE DE PLEINE NATURE GRANDS CAUSSES LÉVÉZOU
SAISON 2

Succès pour la candidature Grands Causses Lévézou à l'appel à projets Pôle de pleine nature ! Déjà lauréat en 2016, le sud-Aveyron figure parmi les 18 territoires retenus en 2023, aux côtés par exemple des parcs naturels régionaux de l'Aubrac, des Causses du Quercy, du Morvan ou des pôles Mont Lozère et Grand Sancy. Il va bénéficier pendant trois ans de financements de l'État, pour le recrutement d'un chef de projet chargé d'animer la démarche.

Les stations du Massif central, grâce au partenariat entre l'État, les 4 Régions et les 22 Départements concernés, ont largement amorcé leur transition touristique en diversifiant leurs activités sur les quatre saisons. Aussi la Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Fabienne Buccio, coordinatrice du Massif central, a-t-elle décidé de renforcer cette stratégie de développement par le lancement de ce nouvel appel à projets Pôle de pleine nature.

3 défis ont guidé la stratégie du Parc des Grands Causses pour sa candidature :

- poursuivre le développement de l'offre par des aménagements et équipements nécessaires, en faveur d'un équilibre des activités sur l'ensemble du territoire
- consolider les activités et pratiques en accompagnant les prestataires et les collectivités dans la nécessaire transition énergétique, écologique et sociale de la filière pleine nature
- pérenniser la démarche « Pôle de nature » en construisant un modèle économique et de gouvernance durable qui associe tous les acteurs.

BUDGET

200 800 €

POUR DES MOBILITÉS TOURISTIQUES BAS CARBONE

Le Parc des Grands Causses a remporté l'appel à manifestation d'intérêt pour une mobilité touristique durable en Occitanie, lancé par le Comité régional du tourisme et des loisirs, la Région, l'ADEME et Atout France. Il bénéficiera pendant 18 mois d'un accompagnement à la mise en œuvre de projets au service des mobilités bas carbone.

Coordonnateur du Grand Site Occitanie Millau-Roquefort-Sylvanès, du fonds tourisme durable de l'ADEME, porteur de stratégies pour les mobilités alternatives et le tourisme durable, le Parc entretient des relations fortes avec les sept offices de tourisme de son territoire. C'est naturellement avec eux qu'il a élaboré son projet. Celui-ci consiste en :

- la conception de solutions adaptées aux besoins de mobilité quotidienne et de mobilité touristique
- la facilitation de l'accès au territoire par train, bus ou covoiturage et la mise en place de solutions de mobilité localement
- la valorisation des solutions de mobilité comme offre touristique attractive
- le transfert, sur le territoire, de l'expérience conduite par l'InterParcs Occitanie.

Ce travail permettra également d'alimenter les réflexions et outils régionaux (mobilité servicielle, handicap innovation territoire...).

FONDS TOURISME DURABLE

Le Parc naturel régional des Grands Causses est l'un des 7 partenaires du Fonds Tourisme sélectionnés, parmi 16 candidatures, dans le cadre du Plan Destination France pour un tourisme durable en Occitanie. Il peut ainsi accompagner des projets touristiques à l'échelle des territoires Grands Causses Lévézou et Aubrac.

16 PROJETS BÉNÉFICIENT DE CET ACCOMPAGNEMENT :
12 EN HÉBERGEMENT,
2 EN RESTAURATION,
2 EN HÉBERGEMENT-RESTAURATION :

- Camping Le Taranis à Mostuéjouls (étude d'opportunité solaire thermique, réalisée)
- Projet de gîte Hugo (étude d'opportunité bois-énergie et photovoltaïque, réalisée)
- Gîte rural de Fontcouverte à Saint-Rome-de-Tarn
- Chambre d'hôtes La Source Gilhodes à Castelnau-de-Mandailles
- Le Gîte des Grands Causses
- Château d'Arvieu
- Château de Creissels
- Hôtel Miquel à Thérondels
- Camping de Peyrelade
- Gîte de Saint-André-de-Vézines
- Gîte communal de Termes
- Gîte de Banassac
- Domaine de Saint-Estève à Millau
- Roc Nantais à Nant
- Buron des Bouals à Saint-Chély d'Aubrac
- Gîte de Laguiole.

RÉSULTAT :

9
AUDITS RÉALISÉS
OU EN COURS

4
DOSSIERS DÉPOSÉS

BUDGET

90 000€

FINANCEMENT

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Parc naturel régional de l'Aubrac
Parc naturel régional des Grands Causses Une autre vie s'invente ici
LÉVÉZOU SYNDICAT MIXTE

ACCOMPAGNER LES ÉCO-ÉVÉNEMENTS

On constate aujourd'hui une érosion progressive de l'image des événements sportifs auprès de la population locale. À cela, plusieurs explications possibles : les tensions relatives à des enjeux fonciers, au maintien des parcours, des problèmes liés au voisinage, sans oublier la concentration de véhicules motorisés en période d'affluence. Ces tensions, vis-à-vis de la filière des sports outdoor considérée maintenant comme une réelle économie, s'inscrivent dans un contexte global d'évolutions socio-démographique, climatique, sociétale, et de crise économique.
Des échanges et débats successifs avec tous les acteurs ont abouti à la définition d'une volonté commune : que les événements et activités de loisirs se déroulent en adéquation avec les enjeux environnementaux du territoire, tant pour le respect des sites naturels qui les rendent possibles que pour leur rejaillissement sur l'image du territoire. Les objectifs sont, aussi bien, de gérer collectivement les problématiques de terrain (chemins, foncier, biodiversité), d'améliorer l'impact environnemental, de mutualiser des équipements, d'argumenter sur la valeur ajoutée de la filière, de traiter ensemble les enjeux d'attractivité, de saisonnalité et de mobilités du territoire. Trois ateliers de travail sont mis en place : Événements sportifs et gestion foncière, Événements sportifs et attractivité, Événements sportifs et responsabilité environnementale.

ENTRETIEN DE L'ESPACE RURAL

Délais tenus à Mostuéjouls

À Mostuéjouls, sur le causse sinistré par le violent incendie d'août 2022, les agents d'entretien de l'espace rural (AEER) du Parc sont parvenus à réouvrir les sentiers de randonnées pour le début de la saison touristique.

Ils ont ainsi sécurisé puis, en collaboration avec l'association millavoise Lo Bartas, rebalisé le sentier des villages troglodytiques (Saint-Marcellin, Églazines), le GR® de pays Tour du Causse de Sauveterre, les parcours n° 7 et 14 de l'Espace trail Millau Grands Causses, le circuit VTT Corniches des Gorges du Tarn...

Cette réouverture dans les temps a permis d'éviter des dérives comme le défrichage de sentiers sauvages, qui est préjudiciable à la repousse forestière. Une repousse que les agents d'entretien ont protégée du gibier en la recouvrant de branchages.

193.5

JOURNÉES

passées sur la zone incendiées en 2023, soit 1 équivalent temps plein

PLAN PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DES SENTIERS

- Les conventions ont été reconduites avec les communes de La Cresse et de Brousse-le-Château pour quatre ans, de 2023 à 2026, sur la base de 64 heures d'intervention annuelles.
- Sur l'ensemble du territoire, les AEER ont réalisé 4 160 heures au cumul en 2023, soit 520 journées de travail. Pour 2024, sont programmées 572 journées d'entretien du réseau de sentiers.
- Communautés de communes Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons et Millau Grands Causses : travaux de débroussaillage pour réouvrir des chemins ruraux, terrassements pour la sécurité.
- Communauté de communes Larzac Vallées : initiation de bénévoles associatifs au balisage, à l'administration de l'outil numérique Geotrek. Débroussaillage pour la réouverture de chemins ruraux, terrassements.
- Lestrade-et-Thouels, Castelnau-Pégayrols, Les Costes-Gozon, Saint-Victor-et-Melvieu, Brousse-le-Château, Communauté de communes Muse et Raspes du Tarn, : mise en place de la signalétique directionnelle, en privilégiant l'axe du GR®736, et initiation des bénévoles au balisage.
- Cornus : installation d'un panneau d'interprétation.
- CNPF Occitanie : installation d'un enclos, dans le cadre de « l'animation post-incendie Mostuéjouls ».
- Bases VTT FF Vélo : mise en place de la signalétique spécifique sur les nouveaux circuits.

L'équipe est également intervenue pour un traitement des pyrales à Sorbs, dans l'Hérault, sur trois jours.

GEOTREK
BASE DE RANDONNÉES

GEOTREK : LA BASE DE (RAN)DONNÉES S'ÉTEND

2023 est à marquer d'un cairn de pierres blanches pour Geotrek, la solution utilisée par le Parc pour son appli mobile et site web Rando Grands Causses. Non seulement Geotrek a été désigné meilleure initiative open source du secteur public européen aux OSOR Awards 2023, mais encore sa nouvelle version, parue cette année, est toujours plus fonctionnelle pour ses utilisateurs.

Geotrek a été créé en 2013 sous l'égide du Parc national des Écrins en collaboration avec celui du Mercantour et celui, italien, des Alpi Maritime. Le Parc des Grands Causses l'a déployé dès 2014 sur son territoire, devenant le premier parc naturel régional à l'utiliser. D'autres n'ont pas tardé à rejoindre la communauté Geotrek, tels ceux du Vercors, des Monts d'Ardèche, des Volcans d'Auvergne et de l'Aubrac.

Cette année, le Parc a étendu sa base de données Geotrek à l'ensemble de l'Aveyron. Sur le seul périmètre du Parc des Grands Causses, 3 254 km de sentiers de randonnée sont référencés, soit 428 circuits tous modes confondus : pédestre, VTT, gravel, équestre, canoë, trail... 86 d'entre eux ont été intégrés au cours de 2023. Les itinéraires sont publiés sur le site et l'appli Rando Grands Causses, mais aussi partagés automatiquement sur IGNrando, Cirkwi et les sites web de plusieurs offices de tourisme.

Régulièrement, des bénévoles d'association de randonneurs ou des salariés de communautés de communes sont formés à l'administration de la plateforme Geotrek. Ils sont aujourd'hui 163 utilisateurs actifs.

La dynamique n'est pas près de s'émousser puisque, dès 2024, Geotrek va s'étendre aux sentiers du Lodévois-Larzac et à de nouvelles pratiques telles le vol libre et l'escalade !

RANDO GRANDS CAUSSES

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

rando.parc-grands-causses.fr

En 2023, la plateforme Geotrek (site web et appli mobile Rando Grands Causses) c'est:

92 881
UTILISATEURS UNIQUES QUI ONT VISITÉ RANDO GRANDS CAUSSES

4672 KM
DE CIRCUITS MULTIPRATIQUES (cyclo, pédestre, trail...) répertoriés dans la base de données Geotrek du Parc naturel régional des Grands Causses

Parmi ceux-ci

3 254 KM
DE RÉSEAUX BALISÉS utilisés par les randonneurs multi-pratiques sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses

428 ITINÉRAIRES
(86 de plus qu'à la fin 2022). Ces itinéraires sont publiés sur **rando.parc-grands-causses.fr** et son appli mobile

163 UTILISATEURS ACTIFS POUR LA GESTION DU BACK-OFFICE GEOTREK du territoire des Grands Causses

GRANDS CAUSSES PARADIS DU VÉLO !

Nouvelle base VTT entre Roquefort et Rougier

Le Parc des Grands Causses se sillonne à VTT ! 23 nouveaux circuits ont ouvert à l'été au pays de Roquefort et dans le Rougier, portant à 62 le nombre de randonnées VTT sur le sud-Aveyron. De la vallée du Rance à l'avant-causse de Saint-Affrique et des contreforts des monts de Lacaune au « petit Colorado » du Rougier, ces 23 circuits proposent de belles échappées qui mêlent la technique au bonheur des paysages. Désormais, le linéaire cumulé de sentiers sur la Communauté de communes Monts Rance et Rougier atteint 656 km. Les nouveaux parcours ont été étrennés lors d'une inauguration festive en présence de 200 participants !

LES ASSISES DU VÉLO À MILLAU !

Une première à Millau : l'accueil des Assises nationales de la Fédération française de cyclisme. Une première pour la FFC : des assises rassemblant toutes les disciplines du vélo. Double événement donc, du 11 au 13 octobre à la Maison de « ma » Région, sous l'égide du président de la Fédération Michel Callot.

Elles ont rassemblé une centaine de personnes, délégués des espaces FFC, représentants des territoires et acteurs locaux. Ces Assises se sont réparties en quatre ateliers, sur l'offre cyclosport des territoires, le suivi de la fréquentation, l'accès aux espaces naturels, la gestion des itinérances VTT avec l'exemple de la Grande traversée du Massif central. La dynamique du Parc des Grands Causses s'est signalée à travers les interventions de Marine Cabirou, descendeuse VTT plusieurs fois médaillée, de Loïc Ayral, organisateur de la Larzac Gravel Experience, de Mathias Hervas, responsable mobilités actives et activités de pleine nature en Saint-Affrique, ainsi que des sociétés Roc & Canyon (sports outdoor) et Wish One (conception de gravel). Un point d'orgue des Assises a été, naturellement, une randonnée sur les parcours gravel des Grands Causses.

L'ESPACE GRAVEL LABELLISÉ FFC

« Grands Causses terre de gravel® ». Cette réalité est clairement reconnue par la Fédération française de cyclisme qui, à l'occasion de ses Assises nationales à Millau, a labellisé 24 parcours tracés spécialement pour ce vélo hybride et ergonomique. Avec 620 km cumulés, cet Espace gravel FFC est l'un des plus vastes de France. Vaste comme les espaces qu'il propose de traverser !

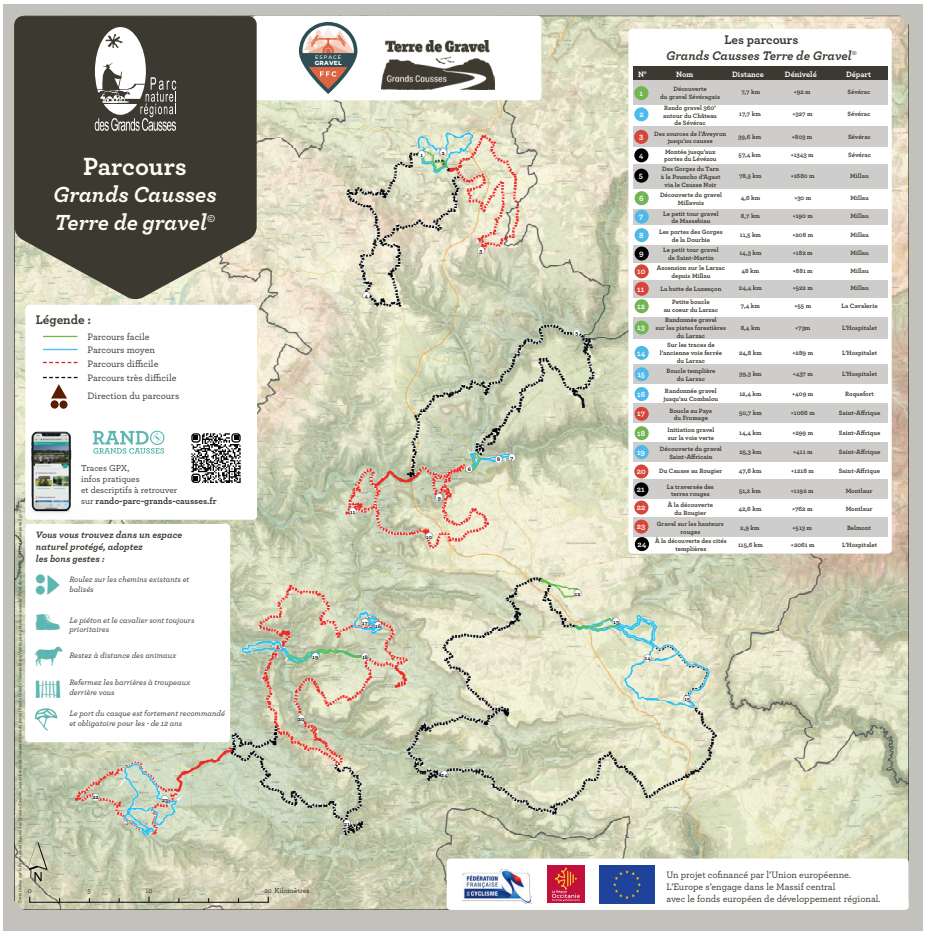

PARTICIPATION AUX 27E RENCONTRES VÉLO & TERRITOIRES

L'ambition « Grands Causses Terre de Gravel® » n'a pas échappé au réseau Vélo & Territoires, qui a invité le Parc naturel régional à ses 27e rencontres, début octobre. Sébastien Pujol, directeur général adjoint chargé du pôle Développement territorial, est intervenu lors de l'atelier intitulé « La pratique sportive du vélo au service de l'attractivité des territoires ». Deux exemples, à cette occasion, ont été mis en exergue : celui des Flandres, pour leur offre permanente faisant écho aux classiques cyclistes du printemps, et celui des Grands Causses, pour la construction de la destination « Terre de Gravel ».
Dans le prolongement, en décembre, le Parc des Grands Causses, son homologue des Ardennes et la Fédération nationale des parcs naturels régionaux ont été conviés par Vélo & territoires à participer à la Stratégie nationale du tourisme à vélo. Objectif : élaborer collectivement (près de quarante partenaires) un plan d'actions qui place la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo d'ici 2030.

GR®736

ITINÉRANCE GORGES ET VALLÉE DU TARN GR®736

GORGES & VALLÉE DU TARN
DES AVENTURES AU FIL DE L'EAU

C'est au hameau d'Auriac, qui surplombe un méandre de la rivière, qu'a été inauguré le GR®736 Gorges et vallée du Tarn, une formidable itinérance de 316 km qui va de Villefort (Lozère) à Albi en traversant le sud-Aveyron. Le couper du ruban, le 16 juin, s'est déroulé sous l'égide du Parc naturel régional des Grands Causses, coordonnateur du projet, de la Région Occitanie, des Départements de la Lozère, l'Aveyron et du Tarn, ainsi que de la Fédération française de randonnée pédestre. Les officiels ont joué le jeu en gagnant pédestrement le village juché sur sa butte.

300 KM d'itinérance

2 PARCS
Le Parc national des Cévennes
Le Parc naturel régional des Grands Causses

3 DÉPARTEMENTS
LOZÈRE AVEYRON TARN

De multiples façons de découvrir l'itinéraire

L'ouverture officielle du GR®736 a été le point d'orgue de plusieurs années de travail collectif, jalonnées par une étude de faisabilité en 2014, la reconnaissance du tracé comme itinérance emblématique par le Comité de Massif en 2018, l'homologation par la Fédération française de randonnée pédestre en 2021.
Une caractéristique du GR® est sa multimodalité : il peut se parcourir à pied, en canoë, en running ou en gravel bike, à VTT ou en paddle, peut-être même (à terme) à dos d'âne, en fonction des tronçons, des dénivelés et des préférences des usagers !
Au passage, entre bases de loisirs et plages non aménagées, l'itinérance offre de nombreuses occasions de s'adonner à la baignade le temps d'une pause fraîcheur.

Un mobilier imaginé spécialement

L'inauguration a été l'opportunité de présenter le mobilier « Au fil du Tarn », créé spécialement par le designer de renommée internationale Jacques Pierrejean.
La gamme se décline en totems signalétiques, en supports d'information, en bancs, en tables de pique-nique et en abris. Elle est conçue principalement à partir de matériaux trouvés sur place : branchages, bois d'élagage, souches, pierres… et se fond idéalement dans le paysage.

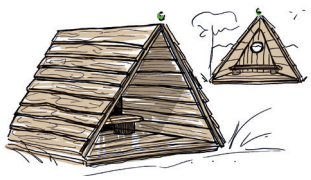

Et ce n'est pas tout

*Il y a maintenant le **topoguide**, le descriptif du parcours sur Rando Grands Causses, il y aura bientôt un site web spécial GR®736 !*
Il est en préparation et sera mis en ligne courant 2024. La publication d'une carte touristique est aussi en prévision pour 2024.

Tarn Valley Trail, Tarn Water Race

Ce sont d'abord deux événements sportifs de pleine nature qui, dès 2022, ont valorisé l'itinérance en jouant, eux aussi, sur le « fil bleu » de la rivière : la Tarn Valley Trail, entre le Mas de la Barque et Saint-Georges-de-Luzençon, et la Tarn Water Race, compétition internationale de canoë-kayak entre Saint-Chély-du-Tarn et Saint-Rome-de-Tarn. Les éditions 2023 ont eu lieu respectivement en mai et juin.

Le Topoguide de la FFR

Le Topoguide du GR®736 est paru le 6 avril 2023. En 114 pages, avec cartes IGN, descriptif détaillé, bonnes adresses, éclairages thématiques et photographies, cet ouvrage présente l'itinérance qui accompagne le cours du Tarn le long de ses rives ou depuis les falaises qui le dominent. Édité par la Fédération française de randonnée, ce topoguide a été co-construit avec elle par le Parc des Grands Causses, le Parc national des Cévennes et les offices de tourisme des trois départements traversés. Il a été présenté en avant-première au Salon du Randonneur de Lyon, par l'équipe de l'Office de tourisme Millau Grands Causses.

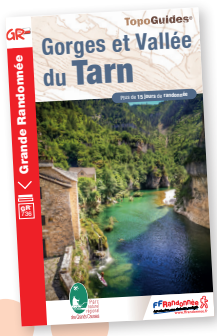

LES CHIFFRES DE VENTES
(à fin octobre)
DU TOPOGUIDE DU GR® 736

1 981
EXEMPLAIRES
VENTES SOFEDIS
(réseau commercial national)

781
VENTES BOUTIQUE FFRANDONNÉE

SOIT UN TOTAL DE

2 762
EXEMPLAIRES
VENDUS À FIN OCTOBRE

Ce titre se positionne ainsi à la 24e place des meilleures ventes !

Spot promotionnel

À partir de la mi-juin, un spot promotionnel de 4'10 », réalisé par la société de production cinématographique AnderAnderA, a été diffusé sur les réseaux sociaux du Parc des Grands Causses et de ses partenaires. Comparable à un « carnet de voyage », ce spot valorise l'expérience humaine et spectaculaire que représente l'itinérance, à pied comme en paddle ! Le spot est un précieux outil de communication lors de salons touristiques, d'événements. Il est également visible sur les écrans des sites d'accueil de public tels que les OTSI en premier lieu.

COÛT TOTAL ENGAGÉ

1 589 726 €

LA MALLE POSTALE, UN SERVICE PORTEUR

Le GR®736 est desservi par La Malle Postale, solution de transport de bagages, convoyage de véhicules et navettes, pour randonner léger et en toute quiétude quant au matériel.
Une prestation idéale, par exemple, pour les randonneurs qui choisissent la multimodalité.
Le service a été déployé dès 2022 sur la première partie de l'itinéraire, de Villefort à Millau. Depuis 2023, il couvre l'intégralité du parcours, jusqu'à Albi donc. Il est prévu pour une durée de cinq ans.
La Malle postale dessert aujourd'hui près de 3 800 km de sentiers balisés en France et en Espagne, dont le Chemin de Stevenson, le GR®7 Traversée du Massif central par les Parcs et le Chemin de Compostelle du Puy-en-Velay à Lectoure.

la malle postale
voyagez en toute légèreté

BUDGET

42 000€

FINANCEMENT

Avenir Mobilité Montagne

LA MALLE POSTALE, CHIFFRES CLÉS EN 2023

154
RÉSERVATIONS

2.4
BAGAGES / DOSSIER

1 761
BAGAGES TRANSPORTÉS
45.5 ÉTAPES EN MOYENNE

11.67€
/BAGAGE et / PERSONNE

151
PERSONNES TRANSPORTÉES

L'aménagement du GR®736 Gorges et vallée du Tarn ne va pas s'arrêter en si bon chemin : l'itinérance figure au cœur de deux appels à projets remportés par le Parc des Grands Causses en 2023 : « Itinérances emblématiques du Massif central » et « Hitts : heritage, innovation, territory, tourisme and sustainability » lancé par l'Interreg SUDOE (Occitanie, Espagne & Portugal).

LA VIE INSTITUTIONNELLE

Directeur général des services
FLORENT TARRISSE

DÉPART
DÉCEMBRE 2023

Directeur général adjoint
SÉBASTIEN PUJOL
05 65 61 43 62 - 06 19 05 22 54
sebastien.pujol@parc-grands-causses.fr

NOMMÉ
DIRECTEUR

CORENTIN BOYER
Chargé de mission communication
05 65 61 43 13 - 06 79 16 13 69
corentin.boyer@parc-grands-causses.fr

Passage de témoin
à la direction du Parc

Une grande page se tourne au Parc des Grands Causses avec le départ de son directeur, Florent Tarrisse, nommé inspecteur général de l'environnement et du développement durable.

Petit exercice d'anticipation : imaginons Florent Tarrisse revenant en sud-Aveyron, dans quelques années, pour une mission d'inspection.
Qu'observera-t-il ? Un territoire qui parachève sa transition énergétique, grâce à ses réseaux de chaleur bois, ses toits solaires et sa stratégie de sobriété. Un territoire de moyenne montagne où les mobilités alternatives se sont frayé un vrai chemin. Des chemins, justement, bien entretenus, grâce à la pérennisation d'une mission essentielle, l'entretien de l'espace rural. Une terre nourricière où crèches et maisons de retraite sont desservies en produits de circuits courts. Un territoire riche du maillage de ses sports de pleine nature. Un territoire soudé, solidaire des territoires voisins, et qui s'étend jusqu'au Lodévois. Tout cela grâce à l'élan donné par un directeur qui de 2014 à 2023, sous les présidences d'Alain Fauconnier et Richard Fiol, a su valoriser tout le potentiel du Parc des Grands Causses et les compétences de son équipe.

Un directeur qui, vous l'aurez compris, n'est autre que Florent Tarrisse.
Il y a juste un point qui, dans ce scénario, n'est pas réaliste. Florent n'aura pas à revenir en sud-Aveyron car, même nommé à Toulouse, il ne le quittera jamais vraiment. Tant il est attaché à ce bassin de vie pour lequel il n'a cessé d'œuvrer !

C'est Sébastien Pujol, précédemment directeur général adjoint et responsable du pôle Développement territorial, qui lui a succédé en ce début décembre.

À tous deux, bon vent dans vos nouvelles fonctions !

Cop Occitanie
le Parc des Grands Causses en exemple(s)

Un coup de projecteur, certes, mais avec un éclairage économe !

Car c'est de sa stratégie de transition écologique que le Parc a parlé, jeudi 30 novembre, lors du lancement de la COP régionale Occitanie à Aussonne (31). Richard Fiol, président du Parc des Grands Causses, et Florent Tarrisse, directeur, ont présenté les actions menées dans les domaines des mobilités douces, des énergies renouvelables et de la sobriété énergétique, du tourisme durable, de l'alimentation, et les expérimentations en matière d'adaptation.

Une intervention en présence de Carole Delga, Présidente de Région, Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, et Dominique Faure, Ministre déléguée aux Collectivités territoriales et à la ruralité, ainsi que d'une assemblée d'élus et de citoyens.

Roquefort en fête
deuxième

Le samedi 10 juin 2023, « Roquefort en fête » est revenu dans la cité fromagère pour le plaisir de tous. Et le Parc naturel était de la fête !

Après trois ans d'absence en raison de la crise sanitaire, la manifestation grand public qui célèbre l'AOP a abordé son deuxième millésime sous le signe du chiffre sept. Sept comme les fabricants de Roquefort, sept comme les chefs cuistots invités à célébrer le mariage des saveurs, sept comme les « trésors » du Roquefort à découvrir sur place.

Le Parc des Grands Causses a participé avec enthousiasme à cette édition 2023. En après-midi, une balade commentée par Fabien Daunas, chargé de mission aménagement et paysage, a eu lieu. Autour du Combalou, le cuistot itinérant de notre web-série « Mobylette Kitchen » a régalé les participants par un apéritif champêtre. À cinq reprises dans la journée, un atelier sur l'importance du pastoralisme pour la préservation de la faune et de la flore a été animé par Laure Jacob, chargée de mission milieux naturels, faune, flore.

Le grand public l'a constaté : pour son rôle en faveur des paysages et de la biodiversité, le Roquefort vaut bien une fête.

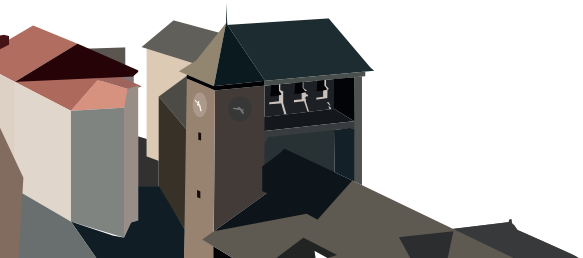

ON EN A PARLÉ !

DIGITAL
le Parc rayonne sur la toile !

- **7 523** ABONNÉS
- **1 387** FOLLOWERS
- **1 576** ABONNÉS
- **718** ABONNÉS
- **2799** ABONNÉS

5 TOURNAGES

FRANCE 3
JT : Gravel dans les Grands Causses
Émission : Des Racines et des Ailes filière pierre
JT : Ressource en eau

TV5 MONDE
Émission Épicerie fine causse du Larzac

ANCT
Vidéo dispositif Avenir montagne mobilité PNR Grands Causses

RADIO

Totem
Radio Saint-Affrique
Radio Larzac

PRESSE ÉCRITE

Midi Libre
Le Progrès saint-africain
Centre Presse
Millavois.com
Journal de Millau
Le Saint-Africain

9 NEWSLETTERS ENVOYÉES

54 sujets traités

Le site internet du Parc

76 390
UTILISATEURS UNIQUES
soit 22,30 % de plus qu'en 2022.

1 SHOOTING PHOTOS

ITINÉRAIRES CYCLOS & VTT
Exo Dams

L'activité générale, le suivi du plan d'actions et des appels à projets, avec une quantité toujours plus importante de dossiers et de financeurs, densifient les tâches comptables et de suivi financier.
Cette année, le personnel a fait face à de nouvelles procédures de dématérialisation comptable des marchés publics. On note la mise en place d'un guide interne sur les marchés publics.
Le personnel comptable s'est préparé au changement de nomenclature budgétaire, de la M14 à la M57 en vigueur au 1er janvier 2024.
Les tâches administratives de secrétariat ont été impactées par la procédure de renouvellement de la Charte. Elles se densifieront, en 2024, avec la mise en œuvre des nouveaux statuts.
Sur 5 demi-journées, l'accueil des scolaires a permis de sensibiliser et de faire découvrir aux plus jeunes le territoire et les missions du Parc.

Face à un logiciel obsolète, l'année 2024 devrait être une année de transition pour le SPANC, avec la perspective de mise en place, début 2025, d'un nouveau système de facturation des redevances.

En 2023, un groupe d'agents a travaillé sur les évolutions possibles, souhaitables ou nécessaires relatives aux avantages, aux conditions de travail et à la rémunération.
Les propositions retenues par vote permettent l'augmentation de 1€ des tickets restaurants et la mise en place anticipée de la participation santé à hauteur de 20€ par agent et par mois à compter du 1er janvier 2024.

L'année 2023 est marquée par :
• Les départs de Maxime PETRAUD au 3/03/2023, d'Imane ZOUMHANE au 15/06/2023, de Lucas PEYROTTES au 30/06/2023 et de Florent TARRISSE au 30/11/2023
• Les recrutements de Sylvain KURIATA au 1/01/2023, d'Aurélie COMPAROT au 1/04/2023, de Caroline FEASSON au 1/05/2023.
L'effectif présent au 31/12/2023 est de 40 agents.
Au-delà de ces mouvements, les absences, le suivi des carrières, les avancements de grade, les détachements, la gestion des plannings, la formation, les diverses évolutions impactent la gestion des ressources humaines.

Directrice générale adjointe
MARIE-LAURE GUIBERT
05 65 61 43 53
marielaure.guibert@parc-grands-causses.fr

PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & LOGISTIQUE

MARYLINE AUZUECH
Agent d'accueil
05 65 61 35 50
info@parc-grands-causses.fr

MARIE-JOSÉ CAMBEFORT
Assistante de gestion comptable
05 65 61 43 54
marie-jo.cambefort@parc-grands-causses.fr

ISABELLE FAVIER
Secrétaire de direction
05 65 61 43 52
isabelle.favier@parc-grands-causses.fr

MARC DELMAS
Gestionnaire administratif et financier
05 65 61 46 68
marc.delmas@parc-grands-causses.fr

JEAN-LOUIS POLYCARPE
Référent technique
Assistant de prévention
05 65 61 43 58 - 06 17 89 28 50
jean-louis.polycarpe@parc-grands-causses.fr

SYLVIE SERE
Agent d'accueil
05 65 61 43 14
info@parc-grands-causses.fr

LES DONNÉES FINANCIÈRES

RECETTES TOTALES

3 564 123.42 €

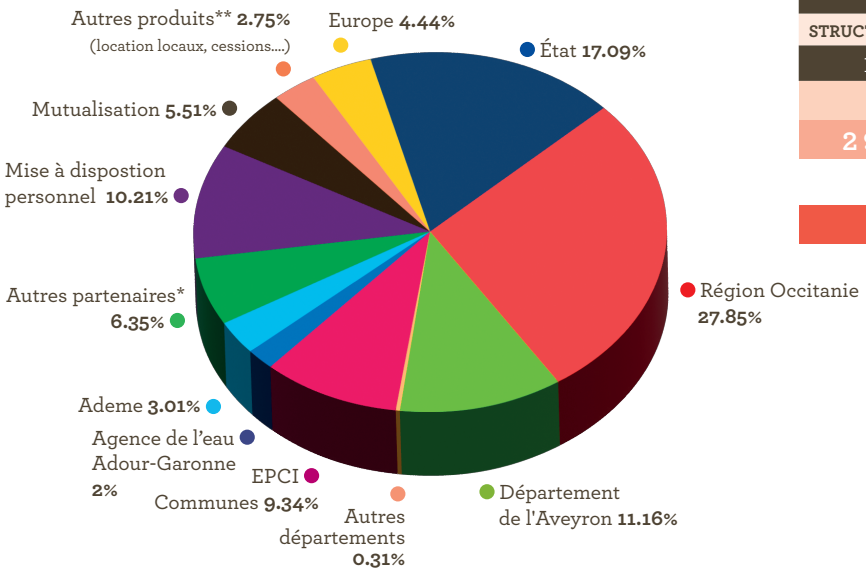

DÉPENSES 2023

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
PROGRAMME D'ACTIONS	PROGRAMME D'ACTIONS
1 163 867.43 €	529 887.61 €
STRUCTURE SYNDICAT MIXTE	STRUCTURE SYNDICAT MIXTE
1 820 169.42 €	50 198.96 €
TOTAL	TOTAL
2 984 036.85 €	580 086.57 €

TOTAL GLOBAL

3 564 123.42 €

(*) RTE, IPAMAC, FNCCR, Centres hospitaliers, fédération des PNR
(**) Loyer DDT, cessions, remboursement sur charges de personnel, vente production panneaux photovoltaïque, remboursements avance trésorerie (IPAMAC), écritures comptables (avances)

LE SYNDICAT MIXTE

9
BUREAUX SYNDICAUX ONT EU LIEU

LE BUREAU SYNDICAL

6
COMITÉS SYNDICAUX SE SONT DÉROULÉS

GOUVERNANCE

Richard Fiol - *Président*
délégué au suivi de la charte, au SCoT, à l'aménagement et au paysage

Emmanuelle Gazel
Vice-Présidente au titre de la Région Occitanie
déléguée aux politiques contractuelles

Christophe Laborie
Vice-Président au titre du Département de l'Aveyron
délégué à l'eau et à la biodiversité

Edmond Gros
Vice-Président au titre des communes urbaines
délégué au développement et à l'attractivité

Jean-François Dumas
Vice-Président au titre des Communes rurales
délégué à la randonnée et à l'activité nature

Bernard Sirgue
Vice-Président au titre des Communautés de communes
délégué au tourisme et aux grands sites

3 membres :

Jacques Arles
pour les communes rurales
délégué au SPANC

Séverine Peyretout
pour Millau
déléguée à l'énergie et aux mobilités

Cyril Touzet
pour les Communautés de Communes
délégué à l'agriculture, à la forêt et à l'alimentation

LE CONSEIL SYNDICAL

REPRÉSENTANTS TITULAIRES	
REGION OCCITANIE	Emmanuelle GAZEL - Vice-Présidente
	Clément CARLES
	Fadilha BENAMMAR KOLY
	Marie LACAZE
	Aurélie MAILLOLS
	Pascal MAZET
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON	Christophe LABORIE - Vice-Président
	Nadine FRAYSSE
	Arnaud VIALA
	Émilie GRAL
	Monique ALIES
	Claude ASSIER
COMMUNAUTES DE COMMUNES	
SAINT-AFFRICAIN, ROQUEFORT, 7 VALLONS	Bernard SIRGUE - Vice-Président
	Sébastien DAVID
	Gérard CAILHOL
DES CAUSSES À L'AUBRAC	Sébastien CROS
LARZAC ET VALLÉES	Richard FIOL - Président
MILLAU GRANDS CAUSSES	Joël ESPINASSE
	Mathieu LAMBRECHT
	Christian BOUDES
	Philippe LEPETIT
	Séverine PEYRETOUT
	Bouchra EL MEROUANI
MONTS, RANCE ET ROUGIER	Cyril TOUZET
MUSE ET RASPES DU TARN	Mathieu HENRY
COMMUNES URBAINES	
SÉVÉRAC D'AVEYRON	Edmond GROS - Vice-Président
MILLAU	Michel DURAND
	Aurélie ESSON
	Philippe RAMONDENC
	Thierry PEREZ-LAFONT
SAINT-AFFRIQUE	Céline RENAUD
COMMUNES RURALES	
Terroir « Le Causse Noir, les Gorges de la Dourbie et de la Jonte »	Jean-François DUMAS - Vice-Président
Terroir « Le Causse du Larzac, Pays templier et hospitalier »	François RODRIGUEZ
	Jean-Michel PINAULT
Terroir « Le Millavois »	Bernadette PAILHAS
	Loïc ALMERAS
Terroir « Le Pays de Roquefort, le Saint-Affricain et les Rougiers »	Jonathan COSTES
	Jean-François ROUSSET
	Jean-Marie BODT
	Bastien GIACOBBI
	Michel LEBLOND
	Michel SIMONIN
Terroir « Le Sévéragais »	Jean-Michel LADET
Terroir « Les Raspes du Tarn et les Marches du Lévézou »	Jacques ARLES
	Jean-Luc CRASSOUS
	Nathalie PALMIER

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

DREAL Occitanie
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Parc
naturel
régional
des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL
DES GRANDS CAUSSES

71, boulevard de l'Ayrolle
BP 50126 – 12 101 Millau cedex
05 65 61 35 50
info@parc-grands-causses.fr
www.parc-grands-causses.fr

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION
Florent Tarrisse - Sébastien Pujol
*
COORDINATION
Corentin Boyer
*
RÉDACTION
Pierre-Emmanuel Parais
*
CRÉDITS PHOTOS
© PNRGC (C.Steyer - L.Bousquet - L.Jacob - J.Bussières - C.Boyer) – Région Occitanie Benjamin Pietruszewski Exo Dams - P.Thebault - C2A
*
IMPRESSION
Rapport d'activités tiré à 1000 exemplaires en février 2024
Imprimé sur papier recyclé, à partir d'encres à base végétales par Imprimerie du Progrès
*
CONCEPTION GRAPHIQUE
UnderKult®